

LA COMMISSION D'ENQUÊTE
SUR LES RELATIONS
ENTRE LES AUTOCHTONES
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU
5, RUE PIEN
MANI-UTENAM (QUÉBEC)

LE 14 MAI 2018

VOLUME 97

Louise Anne Cegelski, s.o./O.C.R.
Gabrielle Clément, s.o.
Gabrielle Boyer, s.o.

STENOEXPRESS
201 ch. De l'Horizon,
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

COMPARUTIONS :

POUR LA COMMISSION :

Me CHRISTIAN LEBLANC

Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN

Me SUZANNE ARPIN

POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :

Me MARIE-PAULE BOUCHER, pour la
Procureure générale du Québec

Me DENISE ROBILLARD, pour la
Procureure générale du Québec

Me ANNE-MARIE GAUTHIER, pour
Innu Takuaikan Uashat mak Mani-
Utenam, Regroupement Mamit
Innuat inc., et The Naskapi
Nation of Kawawachikamach

Me MAXIME LAGANIÈRE, DPCP

TABLE DES MATIÈRES

Liste des pièces cotées.....4
Preliminaires.....5
Alma Mameanskum-Dominique.....14
Mary Mark.....52
HC-33.....68
HC-34.....88
Jeannette Pilot.....109

LISTE DES PIÈCES COTÉES

- P-573 Answer from IVAC concerning the service and the language in which the services were given to Mrs. Alma Mameanskum-Dominique47
- P-574 Answer from CAVAC explaining the way services are given in Côte-Nord to Indigenous clients48
- P-575 General information from CAVAC concerning each district in Quebec, in which language services can be provided48

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 **L'HONORABLE JACQUES VIENS (LE COMMISSAIRE) :**

3 So, good morning. Welcome in this second week for
4 our hearing in Mani-Utenam. I will first ask the
5 counsels to present themselves, for the benefit of
6 the transcription.

7 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN,**

8 **PROCUREURE EN CHEF ADJOINTE :**

9 Marie-Josée Barry-Gosselin, Deputy Chief Counsel of
10 the public hearing.

11 **Me ANNE-MARIE GAUTHIER,**

12 **INNU TAKUAIKAN UASHAT MAK MANI-UTENAM, REGROUPEMENT MAMIT**
13 **INNUAT INC., ET THE NASKAPI NATION OF KAWAWACHIKAMACH :**

14 Anne-Marie Gauthier, pour Innu Takuaikan Uashat mak
15 Mani-Utenam, la Nation naskapie de Kawawachikamach,
16 et le regroupement Mamit Innuat.

17 **Me MARIE-PAULE BOUCHER,**

18 **PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC :**

19 Bonjour. Me Marie-Paule Boucher pour la Procureure
20 générale du Québec.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Welcome. Now, before going with the first witness
23 with Me Barry-Gosselin, I understand that Me Arpin
24 will have some matters to discuss concerning a
25 hearing...

1 **Me SUZANNE ARPIN,**

2 **PROCUREURE:**

3 Oui, Monsieur le Commissaire.

4 **LE COMMISSAIRE:**

5 ... in *huis clos*, and this will be done in French;

6 okay?

7 **Me SUZANNE ARPIN:**

8 Oui, Monsieur le Commissaire. Alors, Me Suzanne
9 Arpin, pour la Commission.

10 Alors, Monsieur le Commissaire, ce matin, j'ai des
11 demandes de huis clos à vous faire en vertu de nos
12 règles de pratique.

13 Alors, dans les dossiers qui apparaîtront à
14 onze heures quarante-cinq (11 h 45), je vais vous
15 faire une demande de huis clos portant le numéro
16 HC-33; dans le dossier apparaissant à treize heures
17 trente (13 h 30), HC-34, et dans le dossier
18 apparaissant à quatorze heures trente (14 h 30),
19 HC-35.

20 **LE COMMISSAIRE:**

21 Est-ce que vous avez des commentaires, au niveau de
22 Me Boucher, Me Gauthier?

23 **Me MARIE-PAULE BOUCHER:**

24 Je n'ai pas d'objection, Monsieur le Commissaire.

25 **LE COMMISSAIRE:**

1 Pas d'objection. Alors, je comprends qu'il s'agit
2 soit de dossiers concernant la Protection de la
3 jeunesse, ou encore de dossiers dont le sujet
4 favorise l'audience à huis clos.

5 **Me SUZANNE ARPIN:**

6 Tout à fait...

7 **LE COMMISSAIRE:**

8 Alors, je comprends qu'à partir de la fin de
9 l'avant-midi, tout le reste de la journée sera
10 composé d'audiences à huis clos...

11 **Me SUZANNE ARPIN:**

12 Exact.

13 **LE COMMISSAIRE:**

14 ... c'est-à-dire d'audiences qui ne seront pas
15 diffusées au public, et alors, que le public sera
16 exclu de la salle d'audience.

17 **Me SUZANNE ARPIN:**

18 Exact.

19 **LE COMMISSAIRE:**

20 Ça va? Alors:

21 **CONSIDÉRANT** que la Commission entend faire la
22 preuve dans les dossiers HC-33, HC-34 et HC-35, de
23 cas d'espèce relevant soit de l'application de la
24 *Loi sur la protection de la jeunesse*, ou de matière
25 qui nécessite de toute façon une audience à huis

1 clos;

2 **CONSIDÉRANT** les pouvoirs qui me sont conférés
3 selon le décret 1095-2016 adopté par le Gouvernement
4 du Québec le vingt et un (21) décembre deux mille
5 seize (2016) constituant la présente commission;

6 **CONSIDÉRANT** les articles 43 à 47 et 88 des
7 règles de procédure et de fonctionnement de la
8 Commission;

9 **CONSIDÉRANT** plus spécialement les articles
10 11.2, 11.2.1, 82 et 96 de la *Loi sur la protection*
11 *de la jeunesse*;

12 **POUR CES MOTIFS :**

13 **J'ORDONNE** la tenue à huis clos de l'audience du
14 ou des témoins dans les dossiers HC-33, HC-34 et
15 HC-35 prévus ce jour devant la Commission,
16 concernant soit des cas d'espèce relevant de
17 l'application de la *Loi sur la protection de la*
18 *jeunesse*, ou relevant de matières qui justifient une
19 audience à huis clos;

20 **J'INTERDIS** à quiconque de divulguer, de publier
21 ou de communiquer ou de diffuser l'ensemble des
22 témoignages qui seront rendus dans les dossiers
23 HC-33, HC-34 et HC-35; et

24 **J'ORDONNE** aussi que les médias prennent les
25 mesures pour que les appareils d'enregistrement

1 visuel ou sonore soient inopérants, afin de
2 respecter la présente ordonnance. Par la suite, une
3 décision interviendra suite à la transcription,
4 après qu'un caviardage approprié soit effectué, de
5 façon à permettre ou non la publication sur notre
6 site Internet de la transcription, de façon à éviter
7 que les personnes impliquées dans les dossiers
8 concernés puissent être identifiés de quelque façon
9 que ce soit. Alors, ça viendra éventuellement, dans
10 plusieurs semaines, le temps qu'on reçoive la
11 transcription, que les procureurs de la Commission
12 examinent ce qui doit être caviardé, qu'on le
13 transmette aux procureurs des parties impliquées
14 dans la Commission pour avoir leurs commentaires, et
15 ensuite, que je rende une décision.

16 Alors, voilà.

17 Je comprends, Me Arpin, que ça fait le tour de
18 ce que vous vouliez me soumettre ce matin?

19 **Me SUZANNE ARPIN:**

20 Oui. Je vous remercie. On se reverra plus tard.

21 **LE COMMISSAIRE:**

22 Et, par la suite, après l'audience des témoins de
23 Me Barry-Gosselin, bien, vous nous reviendrez avec
24 des dossiers qui procéderont à huis clos. Ça va?
25 Merci.

1 So, now, I understand, Me Barry-Gosselin, that
2 you will present your witness?

3 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

4 Yes. Maybe, before starting with the witness this
5 morning, you wish to have an idea of what's going on
6 this week, in French or in English, like of the
7 schedule of the week, or we start immediately with
8 the first witness?

9 **LE COMMISSAIRE:**

10 Oh, it may be a good idea to have an idea of what's
11 going on this week.

12 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

13 Okay. So, we will have hearings from Monday to
14 Friday, morning and afternoon. Me and Me Suzanne
15 Arpin will be the counsels for the Public Inquiry
16 this week. There will be also Me Christian Leblanc,
17 the Chief Counsel, that will do one (1) witness in
18 closed hearing this afternoon.

19 We will have mostly subjects of justice/
20 correctional services in the morning, while I will
21 be the counsel with you during the hearings, and
22 during the afternoon, most of the hearings will be
23 about youth protection, or also some information
24 about health services.

25 Of course, maybe there will be some change during

1 the week, but this is the plan from today to the
2 eighteenth (18th) of May.

3 **LE COMMISSAIRE:**

4 So, we may have some hearings behind closed doors
5 during the week?

6 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

7 Exactly.

8 **LE COMMISSAIRE:**

9 And we will try to let the people of the public --
10 to let them know when it's going to happen, so they
11 won't be in a situation to wait for the beginning of
12 the hearing, while it's going to be behind closed
13 doors.

14 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

15 I can immediately start for tomorrow, since the
16 afternoon will be in closed hearing, for the
17 schedule for tomorrow, tomorrow morning, we'll start
18 at nine thirty (9:30), and it will be a subject
19 about Correctional Services, so it will be in open
20 hearings.

21 For all the morning, it will be me, and after
22 that, there will be a closed hearing in the
23 afternoon, tomorrow, but only starting at two
24 (2:00), meaning that the first witness of the
25 afternoon will be open hearing, so, a public

1 hearing, but after the first witness of tomorrow
2 afternoon, we'll have some requests to have closed
3 hearings, because we'll address situations
4 concerning Youth Protection.

5 **LE COMMISSAIRE:**

6 And also, I understand that the people following the
7 hearings may listen in French, in English, or in
8 Innu or Naskapi, depending of the language of the
9 witness.

10 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

11 So, this was a short summary of the planning of this
12 week. So, for this morning, we have with us -- the
13 first witness of the week is Madame Alma Mameanskum-
14 Dominique. She is a Naskapi from Kawawachikamach,
15 close to Schefferville. She will testify in
16 Naskapi.

17 Close to her, sitting, the interpreter that
18 will translate from English to Naskapi and Naskapi
19 to English for our benefit, is Madame Sharron -- I'm
20 sorry for the family name, I will probably not
21 pronounce it correctly -- Shecanapish-Tardif, and
22 also, Geneviève Collard, which is one of our
23 investigation agents that is in charge of the file
24 of Madame Mameanskum.

25 So, good morning.

1 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE :**

2 Morning.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Good morning. Welcome to the Commission. We'll
5 listen to you carefully.

6 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

7 So, before the witness is sworn in, I know that you
8 understand English, but we will request everything
9 to be translated in Naskapi, to make sure that there
10 is no miscommunication situation. So, starting with
11 the moment that you will be sworn in, we will ask
12 Sharron to assist us with translation in Naskapi.
13 Thank you. Merci.

14 -----

15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

1 Alma Mameanskum-Dominique
2 Assermentée
3 -----
4 Sharon Tardif-Shecanapish
5 Interprète
6 Assermentée
7 -----

8 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

9 Thank you very much. So, Madame Mameanskum,
10 welcome.

11 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE:**

12 Okay.

13 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

14 Before starting to explain what you want to share
15 with the Commissioner, do you wish to talk a little
16 bit about yourself, where you're from, your family
17 situation, and your personal situation?

18 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE:**

19 Yes.

20 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

21 We're listening to you.

22 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE:**

23 I'm from Schefferville, and -- I was born in
24 Schefferville, and my parents -- I was eight (8)
25 years old and -- and (inaudible) in the hospital

1 most of the day, and I was sick, and -- that time.
2 That time, my (inaudible) was -- was dressing me, he
3 was dressing me black and white, and they went and
4 sent me at pensionnat. And I was a patient in
5 hospital, and they wanted to take me away to keep me
6 in a pensionnat. And my father heard about that, I
7 was -- they wanted to keep me, and my father came
8 there (inaudible) and take -- he went there and
9 picked me up, take me home.

10 And I didn't speak any -- I didn't speak my
11 language. I was only speak French. I was -- lost
12 my language. And the first time I was -- the first
13 time, it was in Lac John, in (inaudible), first time
14 my father was -- started working, and after, we
15 moved -- we moved at Matimekush.

16 And my mother is from Kuujjuaq (ph.), she was
17 born there, my mother, and my mother was married
18 there, she was only sixteen (16).

19 And after, if I was stuck over there, I
20 would -- if I was stuck in the hospital, they're the
21 ones take me to pensionnat. I would -- I would --
22 don't know my family. I was -- I would speak only
23 French. And I came home, and my brothers and my
24 sister didn't understand what I say in French.
25 There was only one (1) person was understanding with

1 me, my brother -- my first brother.

2 And after, we moved in Matimekush, and my
3 father was working. And after, me, I was -- meeting
4 my friend, I was only -- after, I was sixteen (16)
5 years old, and sometimes, we'd go - we'd go - like
6 we'd play, we -- because my friend's passed away.

7 And after, we went -- I didn't allowed to go
8 out, because my father doesn't want us to go out.
9 He always watched us, what happened to another
10 girls. And somebody was knocking in my room, and he
11 told me, "*Your friend is -- your friend is in town.*
12 *Your friend is drinking. She's talking about you,*
13 *to pick her up.*"

14 And I went out the window, and I walked in
15 town. And there was a cop, and he told me that --
16 he told me that, "*You're the one*" -- like I want --
17 like he was never leaving me alone. And I was
18 walking -- I was walking and walking, like a street
19 (inaudible), and she was driving the truck, a police
20 car, and he told me that, "*I'm putting a light.*
21 *Dance. Dance.*" He told me that some -- another --
22 some girls, they're -- they're big. He told me,
23 "*And you, you have a nice body.*"

24 I was afraid of the policeman, and I always
25 walk in town, go like -- and we had a -- like a --

1 it's like a center. There was many teenagers go
2 there after school. And I always went -- go there,
3 and the police, they was -- she was -- parking in
4 the driveway, and said, "*I'm waiting for you.*" I
5 was afraid of them.

6 And he told me that -- and I picked my friend
7 and I take him home. We was walking and walking to
8 the reserve, and it was past the -- it's a center, a
9 rec center. And we saw the cars come in our back,
10 and I was looking, and there was a policeman car
11 stopped, and it was the same cop. And he told us,
12 "*Get in.*" I said, "*No. We didn't do anything. How*
13 *come you want to get in the -- in your -- in the*
14 *police car?*" I said. And he told me that, "*No. You*
15 *went inside a rec center.*" We was swimming -- he
16 was talking us, "*You stole something.*" And we told
17 him that, "*If we have stolen something, where is it?*
18 *We never touched anything.*"

19 And after, he told me to get in his car, and
20 he -- he put my friend inside, and me, I didn't want
21 to, because we didn't do anything. And he took my
22 arms in the back, there, and pushed me in -- pushed
23 me in like the door, a door, and I had a scar here.
24 I still have it.

25 And since -- and after that, he said, "*Get in.*"

1 *We're going to take you home.*" And he didn't take
2 us home. He went direct to a police station, and he
3 put us inside.

4 It's like a garage. He locked us in the
5 garage. It's like a police cage there. And he
6 pushed my friend there, and after, she was looking
7 at me, and -- because I had a sweater, it's like -
8 oh, a really long time ago, and she was touching my
9 hair, and he told me that -- he told me that,
10 *"You've got nice hair and you have a nice body."* I
11 said, *"Don't touch me."*

12 And he told me that, *"Don't look at me."* I
13 said, *"I'm not looking at you."* And he told me the
14 bad things (inaudible). *"Don't look my -- my*
15 *penis,"* he told me. *"Don't look at me."* I said,
16 *"I'm not looking at you."* I was like that.

17 And after the cage (inaudible) another, that's
18 why she was put us in the -- like a cage there. And
19 he pushed me, and near the woman's vagina, in my
20 back, she was grabbing tight, and he pushed me, and
21 then, he locked me. And my friend told me, *"Don't*
22 *sleep."* *"I won't sleep. (Inaudible) you sleep."*

23 And the cage -- inside, I was locked inside
24 there, it was like cement. There was no bed. And I
25 was afraid of them, the policemen. And I heard the

1 door was -- somebody came, like I can hear it, like
2 shoes and a chain, like his keys. I thought it was
3 the policeman. And the guy came. And I put my hair
4 -- my hair around, I told him I'm going to protect
5 myself (inaudible) doing something. I was afraid
6 like to -- to rape me. I was afraid of them.

7 And -- and it was another policeman. I was
8 very happy, because -- and the policeman, we know --
9 she was -- he was knows everybody in the reserve,
10 and said that, *"What are you doing here?"* he told
11 us. I said, *"The guy, he picked us for nothing."* I
12 said, *"Where's my papers? We didn't make the
13 complaints. And I need those papers."* He said that
14 there was no papers.

15 And he said -- and then, he told me that -- and
16 then, he told us that -- and she was open our -- the
17 cages, and -- but us, we would get out in the door,
18 and she was open the -- in a garage, there, and we
19 went to - told us to go out, go home. And we went
20 home, it was raining. We were running, running,
21 running, near the Ungava street, before the
22 (inaudible) was there, was (inaudible) the hospital,
23 at (inaudible) reserve, Naskapi Road.

24 And we was running, and we came near the
25 hospital, and the -- we saw another car there. And

1 somebody -- there was two (2) guys said -- said,
2 *"Attaque. Attaque,"* like in French. And the dog
3 was biting me on my leg. That's why I'm walking
4 like that, because -- the first time, I was walking
5 straight, and right now, I walk a little bit
6 different.

7 And the -- and after, we went to the hospital.
8 And my -- my friend took me there. And the
9 policemen came. And I said, *"I'm afraid of him,*
10 *because he said"* -- there was a doctor there, and
11 the nurse. And that doctor was named Dr. Bois
12 (ph.). This was a doctor in the reserve, the
13 peoples, Naskapis, and -- and the doctor told me
14 that if it not -- the dogs - *"You're gonna walk bad*
15 *forever. You've got a sore leg."*

16 And the policeman came inside in the hospital,
17 and he told us that -- he told the doctor, *"What are*
18 *you doing again? I'm going to take those home,*
19 *those two (2) girls."* And the doctor -- and the
20 doctor was looking at me, you know. I said -- she
21 was looking at me. I said, *"I don't like that."*
22 And the doctor told that I won't be staying in the
23 hospital with his friend. And -- and he told us
24 that (inaudible) go home.

25 It's only like five (5) -- five (5) blocks

1 between the hospital and the reserve. And I told
2 him that, "*I want to go home.*" Because -- and he
3 told me that he put a dressing in my leg. Like I
4 had like two (2), three (3) stitches in my leg. And
5 we was running, and my friend was -- we was walking.

6 Now, we came the Naskapi Road, and was
7 inside -- first, the policeman didn't allowed to go
8 inside the reserve. And we went out. And we was --
9 we came in the reserve, and after we came there, the
10 policeman was standing with -- she was in the
11 street, Naskapi Road, the road, and my friend was
12 angry, and I don't know what happened to my friend,
13 she was (inaudible) his finger (inaudible) that the
14 policeman told her, "*I'm going to be still always*
15 *waiting for you.*" He told me that.

16 And since then -- then, after, me and friend --
17 me and friend -- and in my friend's room, we opened
18 the window, we went inside, and after, we slept.
19 And my father came, and my father was looking for
20 me, and my mom.

21 And my father came in the house there, my
22 friend's house, and he told this friend, "*Is our*
23 *daughter sleeping there?*" He said, "*Yes.*" And my
24 father was -- my parents didn't know I went to get
25 my friend. And he told me to wake up, because the

1 cops are coming there, he told me, if I don't want
2 to see them. And me and my friend -- the cops that
3 didn't allowed to go inside the reserve. There was
4 Montagnais cops.

5 And the guy picked us up, and he took us to the
6 police station, and there was the same policeman he
7 told me he was going to wait for me. And he told me
8 that -- he told her, *"Where's the ring?"* I said,
9 *"We never stole a ring." "Give us the ring right*
10 *now. If you don't give us the ring, you're going to*
11 *go to prison."* I said, *"We don't mind if I go*
12 *(inaudible), I don't know anything."*

13 And she was doing -- like after that, and he
14 told me that - and the guy's name is Mathieu
15 McKenzie (ph.), the guy who was -- he was a cop,
16 Montagnais. She's the one that he knows everything.
17 The guy was passed away too. And he told me that I
18 remember that my other -- my cousin, I told him that
19 after we went home. And his name is Mina Mameanskum
20 (ph.). And I told him, *"The policeman hit me here,*
21 *the door."* I told him that, sometime, I always
22 (inaudible) that policeman. He told me, *"There are*
23 *members that told me that."* And I told -- I didn't
24 tell my parents, and after that, I told my parents.
25 And that's why that, sometimes, us, that we -- we

1 didn't allowed to go in town, what happened to
2 another girls, the policemen.

3 And after -- and after it was finished, there,
4 that I was try -- try to get -- to find my file, he
5 never do it. We was never do it, our file.

6 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

7 And I understand that you had been injured, but
8 also, what were the consequences on your life of
9 that event that happened to you? And,
10 Madame Mameanskum, if you prefer, you can testify in
11 Naskapi, if it's easier for you; okay? It's your
12 choice.

13 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER):**

14 After my injury, I've noticed big changes in my
15 scholarship. I lost a lot of my reading, writing,
16 and understanding what I write.

17 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

18 So, did it have an impact on like the school, or you
19 had trouble in school after that? Were you able to
20 finish school, or, at some point...?

21 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE:**

22 No.

23 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

24 Okay. And as of today, are you able to read or to
25 write in English?

1 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE :**

2 (No audible response.)

3 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

4 Okay. And your mother tongue is Naskapi?

5 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE :**

6 (No audible response.)

7 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

8 You have to say it by words, for the recording.

9 Just say "yes" or "no," because by nodding your

10 head, there is no recording of that.

11 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE :**

12 No.

13 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

14 So, your mother tongue is Naskapi?

15 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER) :**

16 Yes.

17 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

18 Okay. And in addition to the consequences that it

19 had in school, did it have other consequences of

20 your life, the event that you had been explaining

21 when you were sixteen (16) years old?

22 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER) :**

23 Yes.

24 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

25 Do you wish to share them with the Commissioner?

1 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER) :**

2 When? At that age, sixteen (16) years old?

3 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

4 Since sixteen (16), and for the future, up to now.

5 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER) :**

6 After injury from the cops, I went back to school.

7 I couldn't go back, because I had a really hard time

8 on writing, and reading, and concentrating. This is

9 where I questioned myself about injury, afterwards.

10 And if you share a story to me, I noticed that I

11 have no memory whatsoever to repeat the story. In

12 the past, I had very good marks in school, and after

13 my injury, I've noticed there was huge changes in my

14 learning, and if it wasn't for that, probably I

15 would finish my Secondary, and probably would be

16 working as of now.

17 My regret is that I cannot do like other women

18 do, such as participating in any activities, going

19 to meetings. That's where my frustration is. Also,

20 I have noticed that I have painful headaches, and

21 I'm going through a medical examination for that.

22 After my medical examinations, I was told that

23 probably I had a small injury in front of my lobe --

24 crane, and probably, the doctor said, that's why my

25 memory was affected. That's what happened to me.

1 That's my story.

2 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

3 Did you receive, or did you try to receive help or
4 services about what you have been through?

5 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER):**

6 I didn't know, in the past, that there was help
7 somewhere. And even though, anyway, I don't know
8 how to read and write.

9 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

10 So, I understand that, at that time, you did not
11 know that you can receive some services, but did you
12 learn, later, that you can have services about what
13 you have been through?

14 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER):**

15 I've noticed there was more and more help for women
16 in need. And this is where I noticed. The way I
17 noticed was from the television, or on the radio,
18 and they were talking about Femmes autochtones.

19 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

20 So, do you wish to explain to the Commissioner the
21 process of the past years to receive help and
22 services with IVAC?

23 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER):**

24 My first request towards IVAC concerned my late
25 daughter. It's from the help from my other kids

1 that I finally understood what IVAC is. My kids
2 helped me. I've worked so hard to reopen the file
3 of my late daughter. I brought the documents
4 afterwards to Sept-Iles, to a lawyer, to help me,
5 and the answer I got was that he couldn't help me.
6 My late daughter didn't have any medical concerns.
7 She was murdered. She was even raped. After they
8 raped her, they murdered her.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Would you like to take a break? Yes? We'll take a
11 break.

12 **LA GREFFIÈRE :**

13 La Commission suspend cinq minutes (00:05).

14 SUSPENSION

15 -----

16 REPRISE

17 **LA GREFFIÈRE :**

18 La Commission reprend.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 So, welcome back. It's going better now? Okay.

21 So, Me Barry-Gosselin, your witness.

22 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

23 So, Madame Mameanskum, I understand that you wish to
24 continue to share with the Commissioner what you
25 have been through following the death of your

1 daughter?

2 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE :**

3 Yes.

4 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

5 We're listening to you.

6 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE :**

7 Okay. In the -- after that she was abused, my
8 daughter, and they found her in the couch. And the
9 lady who was watching my daughter, she was not home.
10 And after she came home, that lady, and she said,
11 *"What happened to her?"* And the boy was abused my
12 daughter, he told that his mother, well, she's sick.
13 And they found my daughter was -- was kicked in the
14 stomach, and everything was coming out there,
15 (inaudible), and they found in the couch, and they
16 took to hospital right away, hospital, and she was
17 dead in the hospital.

18 And after the doctor checked everything -- the
19 doctor was named Doctor Poissant (ph.), and
20 Doctor Blouin (ph.). And doctors checked all my
21 daughter, and the doctor said that the girl was --
22 after she was raped, the girl -- she was raped --
23 raped my daughter, and after, she was -- abused her,
24 and fight her, and kick him near his stomach. And
25 my daughter was -- he died in the hospital in

1 Schefferville.

2 And I told them that -- before I left, I was in
3 -- before it was not happened, I was in Sept-Iles.
4 I told the social worker I want to take my daughter
5 with me in Sept-Iles, to dress her for school. He
6 told me, "No." "Why?" I said. "*(Inaudible) is*
7 *protected, the house, she's going to be okay.*" And
8 I told him -- and I told him, "*If something happens*
9 *to my daughter, it's going to be on your back.*"
10 "No," he says, "*it won't be happen anything to your*
11 *daughter. She is protected in that house.*"

12 It was almost like Easter, and I brought her
13 like a scarf, there's different colours. And I put
14 it on his neck, my daughter, and I gave him a big
15 basket, Easter basket for her. And I said, "*Mom --*
16 *I'm coming home. I'll buy you clothes to go to*
17 *school.*" And he kissed -- the last time was kissed
18 me, I kissed her, she said, "*Mom, I love you.*" "*Me*
19 *too, I love you. I see you soon. I come home next*
20 *day.*"

21 And I was in Seven Islands, I stayed in my --
22 my brother's mother-in-law's house. And there was a
23 priest came in the house. And I didn't know what's
24 going on, but the nurse came, the -- I don't know if
25 the nurse was in the house, and the priest came

1 there, and he told me, "Mrs. Mameanskum?" I said,
2 "Yes." "Your daughter" -- I said, "What, my
3 daughter?" "Your daughter is named Isabel
4 Mameanskum." I said, "Yes." "Your daughter is
5 okay. She's with his grandma." And he told me --
6 "Where's my other daughter, my first daughter?" And
7 he told me that, "I'm sorry." "How come you told me
8 'I'm sorry'?" I told him. Nothing was wrong with my
9 daughter. Because I thought, me -- I thought my
10 daughter was in -- she was sick, like that. And he
11 told me, "Your daughter died." I said, "Why? The
12 last time I saw my daughter, she was okay. She was
13 not sick." And he told me that, "Your daughter was
14 raped, and after, she raped your daughter and killed
15 her."

16 And -- she was only five (5) -- five (5) years
17 old, my daughter. And now, she would be thirty-
18 eight (38) years old, on April fourteenth (14th).
19 And I was thinking about her, and what she would do
20 in this life. She would finish school, I would have
21 a granddaughter, like a grandson, like that. I
22 always think about her.

23 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER):**

24 This is where all my regrets are.

25 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

1 So, your daughter was killed in nineteen eighty-five
2 (1985)?

3 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER) :**

4 Yes.

5 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

6 And now, she would have been thirty-eight (38)?

7 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER) :**

8 Yes.

9 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

10 In the years after the loss of your daughter, did
11 you try to have services or help from IVAC at that
12 time?

13 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER) :**

14 Social services provided me a document that I was
15 asked to sign, but I didn't sign. Afterwards, I
16 received documents from Canada Post that I had to
17 fill in. I did fill in the documents, but I was
18 told there was nothing that could be done. One of
19 my brothers filled in those documents for me, and he
20 was really surprised that nothing could be done. I
21 didn't know there was resources out there for people
22 that were murdered at that time.

23 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

24 So, after that, when did you learn that you can
25 receive services? So, in the eighties, you were not

1 aware of that; but did you learn, later, like in two
2 thousand fifteen (2015), two thousand sixteen
3 (2016), that you can receive services?

4 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER) :**

5 I heard about it in the past. And I heard a lot of
6 people talking about it. And then, I heard it from
7 someone at Femmes autochtones. That's where I
8 started making phone calls. And this is where the
9 help came out for me. One of the ladies said, "*Why*
10 *didn't you call before?*" And I said, "*Well, I*
11 *didn't know, and I can't read and write.*" This is
12 where all the help started, from Femmes autochtones.

13 Since the commissions are in place, lately, I
14 started questioning myself, saying, "*Should I talk*
15 *about it, or not?*" This is where I started saying
16 to myself, "*I will share my story, because I don't*
17 *want myself or other people to go through the same*
18 *thing that I did in the past.*" And also, that I
19 don't want other young women going through rape,
20 murder, or whatsoever. This is why I want to share
21 my story.

22 At this point, it really bothers from sleeping,
23 because I keep thinking about these young women out
24 there, who are raped, murdered, and I'm always
25 worried, and saying to myself, "*What's going to*

1 *happen?" or "What are they going through?"*

2 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

3 And do you want to explain a little bit the process
4 that you have been through with IVAC? So, I
5 understand that you learned the existence of
6 programs or services by Femmes autochtones du Québec
7 back in two thousand sixteen (2016)?

8 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER):**

9 Yes.

10 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

11 And since two thousand sixteen (2016), what is going
12 on in your situation with IVAC?

13 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER):**

14 As of today, since two thousand sixteen (2016), all
15 I was told, that I will be receiving phone calls.
16 And I'm still waiting. The last phone call I got
17 was back in April. All they do is leave messages
18 and messages and messages, and they never called
19 back (*sic*).

20 The last time I talked to a lady, she asked me
21 to forward her my medical files concerning my
22 medical situation, and it was forwarded to her. But
23 they kept telling me that there will be a meeting,
24 and a meeting, and probably they even mentioned that
25 they did accept something on my file, but I didn't

1 know any further.

2 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

3 So, what I understand from what you explain is that
4 you have difficulty to talk with someone? Most of
5 the time, you leave messages, but you are not able
6 to talk with someone at IVAC? Is it right?

7 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER):**

8 Yes, and the language barrier is also a problem,
9 because they speak English and French.

10 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

11 Were you able to have services of translation, when
12 you were talking with them? So, were you able to
13 speak in Naskapi with someone that understands?

14 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER):**

15 No. There is no translator there.

16 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

17 And did you receive letters or documents, at some
18 point?

19 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER):**

20 Yes, I have received a letter saying that I have to
21 call back at a certain place, with a phone number
22 and address. I did call. I took -- in my letter,
23 they said something about accepting, but I didn't
24 have any further information about it.

25 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

1 And did you have to ask help to understand the
2 letter, or were you able, by yourself, to read the
3 letter?

4 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER) :**

5 My son was reading the letter to me.

6 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

7 Do you feel that you have enough information from
8 IVAC about what is going on in your file? Do you
9 feel they inform you correctly?

10 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER) :**

11 I don't feel I get enough information. And I even
12 feel that because I am a Native, probably they don't
13 want to give me more information.

14 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

15 What would you like to be different with the way
16 that you receive services from IVAC? What would you
17 like to have differently?

18 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER) :**

19 It's to have full understanding. And from my
20 understanding, they were offering me to do a
21 therapy, but I don't feel I need therapy. It's my
22 own pace, in my heart, that I need to get where I
23 need to get with all of this process of grieving.
24 I don't drink, and I don't do drugs. I have never
25 used drugs in my life. I consider, myself, that I

1 live my life the way I should.

2 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

3 So, is...

4 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER):**

5 Okay. Do you have another question?

6 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

7 If I understand correctly, instead of having them
8 decide that you can go in therapy, for example, you
9 want to choose for yourself what is good for you?

10 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER):**

11 Yes.

12 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

13 Okay. Would you also like to have the services in
14 your own language, meaning have access to
15 translation when you talk with them?

16 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER):**

17 Yes.

18 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

19 And do you believe it will be easier for you to
20 discuss these matters with someone that is from your
21 nation, so, Naskapi services?

22 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER):**

23 Yes.

24 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

25 Is there something else? Because, yesterday, we

1 discussed a lot about your situation, and you
2 mentioned other wishes that you have for the future.
3 So, is there something else that you wish the
4 service could be improved, for the future?

5 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER) :**

6 My wish is to finish -- file this file with IVAC
7 concerning my daughter and the impact of my health
8 situation.

9 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

10 Do you think the process is too long? So, it's too
11 long before you receive services and that the file
12 is finished?

13 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER) :**

14 Yes, it's long.

15 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

16 Did you have a face-to-face meeting -- so, a meeting
17 in person -- with any employee of IVAC, or it was
18 always over the phone?

19 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER) :**

20 They only phone. It's only by phone, or by letter.
21 I would be very happy if I could meet someone face-
22 to-face, and somebody to help me within my own
23 language, like you do. I would like to have
24 somebody like you.

25 **L' INTERPRÈTE :**

1 She was talking about me.

2 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

3 And do you believe -- like in your community, is
4 there someone that understands the process and that
5 can help you, or you feel that it's difficult to
6 receive -- like to have someone to inform you in
7 your community, because people are not aware?

8 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER):**

9 Nobody works like that in my community.

10 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

11 In the past, did you receive services from the
12 CAVAC, in Naskapi, Innu/Naskapi, in the past years?
13 Did you receive some services in Naskapi or in Innu?

14 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER):**

15 No.

16 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

17 Okay. But you believe that it would help you?

18 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER):**

19 Yes, I believe it can help.

20 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

21 Is there something else, Madame Mameanskum, that you
22 want to explain to the Commissioner, and other
23 improvements that you wish to see in the future,
24 with IVAC?

25 **L' INTERPRÈTE:**

1 The only thing she wants is to have -- to file this
2 and finish with the file concerning IVAC that
3 concerns her and her late daughter.

4 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER) :**

5 It's to have a full understanding what IVAC covers.
6 Because, in my answering machine, what I was
7 hearing, maybe understanding, was that they were
8 asking me some things, such as like receipts, for
9 medical reasons, and everything, but is that what
10 they're asking?

11 **L'INTERPRÈTE :**

12 And she wants to understand what IVAC covers, what
13 they cover, like for help.

14 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER) :**

15 My daughter was murdered, and somehow -- and I know
16 for a fact that other people have received funding
17 for that. That's where I'm trying to understand.

18 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

19 So, more than one (1) year after having opened your
20 file with IVAC, you still don't know exactly what
21 your -- what kind of services, or what kind of
22 financial support you can have? You still don't
23 know?

24 **L'INTERPRÈTE :**

25 She still doesn't know.

1 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER) :**

2 Even though my kids are trying to explain what
3 consist the documents that we've received since a
4 year, them also, they go through a lot of anger
5 inside, especially my daughter, the older one. She
6 even mentioned she should have died herself, than
7 her sister that was murdered. So, we, all of us, go
8 through a lot of anger, and not understanding what
9 these documents are.

10 My kids keep asking me to fight for it. I do.
11 I keep calling. All I had in front of me is the
12 answering machine. I even tried calling before I
13 came here, and here I was in front of an answering
14 machine again. I left a message. And I even called
15 my husband, yesterday, asking him, "*Did I receive*
16 *any phone calls?*" No. No phone calls.

17 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

18 Thank you very much, Madame Mameanskum. Thank you
19 very much for sharing that with the Commissioner and
20 us.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Thank you. I will now ask other counsels if they
23 have questions.

24 Me Gauthier, do you have questions?

25 **Me ANNE-MARIE GAUTHIER:**

1 No questions. Thank you.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 No questions. Me Boucher?

4 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

5 J'aurais une question, Monsieur le Commissaire.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Yes, if you want to come forward.

8 The counsel will have some questions.

9 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

10 Je vais parler en français; est-ce que c'est
11 correct?

12 Bonjour. Je représente la Procureure générale
13 du Québec, et j'aimerais savoir, vous avez mentionné
14 dans votre témoignage avoir utilisé les services de
15 la CAVAC de la Côte-Nord; c'est bien ça?

16 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER) :**

17 A lady working at CAVAC named...

18 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

19 Don't say the name. Don't say the name. Just...

20 **THE INTERPRETER :**

21 Okay.

22 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER) :**

23 Yes, did help me. She filled in documents for me.

24 **L' INTERPRÈTE :**

25 But apparently, there was mistakes in the documents,

1 and it's only when Alma showed the papers to
2 Geneviève that she had a little bit of an
3 understanding what CAVAC consists.

4 **Me MARIE-PAULE BOUCHER:**

5 Does the CAVAC give you the services in your own
6 language, or in French, in English? In which
7 language did you get the service from the CAVAC?

8 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER):**

9 The documents were in English and French...

10 **Me MARIE-PAULE BOUCHER:**

11 Yes.

12 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER):**

13 ... not in Naskapi or Innu. The documents were in
14 English and French, and they were explained in
15 English.

16 **Me MARIE-PAULE BOUCHER:**

17 The lady from the CAVAC was -- was she *autochtone* or
18 *allochtone*?

19 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER):**

20 She is a Montagnais.

21 **Me MARIE-PAULE BOUCHER:**

22 Could she explain it to you in Innu? Did she try to
23 explain it to you in Innu? Or in Naskapi, I'm
24 sorry?

25 **L' INTERPRÈTE:**

1 The lady from CAVAC, she responded to her documents
2 in French, and what she mentioned earlier, she was
3 talking about a lady that tried to help her, from
4 Val-d'Or -- it's a lady who works for IVAC from
5 Val-d'Or.

6 **Me MARIE-PAULE BOUCHER:**

7 Okay. I won't have any more questions. Thank you.

8 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

9 If I may just complete, Commissioner Viens, if I may
10 just ask some questions to complete the
11 interrogation of Me Boucher?

12 **LE COMMISSAIRE:**

13 Yes.

14 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

15 Okay. So, Madame Mameanskum, I understand that what
16 you explained was about the services or the absence
17 of services from IVAC?

18 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER):**

19 Yes.

20 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

21 And that you did, in the past, also receive services
22 in another context from CAVAC, and these services
23 were given by an Innu worker, in Innu, at that time,
24 or in Naskapi?

25 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER):**

1 Yes.

2 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

3 Okay. But today, we talk about IVAC, which were the
4 services in English and French?

5 **Mme ALMA MAMEANSKUM-DOMINIQUE (THROUGH INTERPRETER):**

6 Yes.

7 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

8 Okay. So, it's two (2) different situations.

9 So, thank you, Commissioner Viens.

10 **L' INTERPRÈTE:**

11 For IVAC, nobody -- she didn't receive any services
12 in her language.

13 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

14 Okay. Thank you.

15 **L' INTERPRÈTE:**

16 Like I mentioned earlier, she said, *"Every time I am*
17 *explained something, I have problems with my*
18 *memory."*

19 **LE COMMISSAIRE:**

20 Is there something else? Me Barry-Gosselin?

21 Me Gauthier? Me Boucher?

22 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

23 I have no further questions, thank you, for

24 Madame Mameanskum.

25 **LE COMMISSAIRE:**

1 No? Okay.

2 Thank you very much, Madame Mameanskum --
3 Dominique-Mameanskum, for sharing with us your
4 story, what happened. I realize that, when you were
5 young, you were badly hurt, and it caused some
6 problems with school, because your memory was hurt
7 at that time.

8 I understand also that you were sexually
9 assaulted, that your daughter, five-year-old
10 daughter was murdered, in eighty-five ('85), and you
11 didn't know, at the time, that there was a
12 possibility to do something with CAVAC or IVAC.

13 I understand that you don't read, you don't
14 write, and nobody explained to you at that time that
15 there was a possibility to do something with CAVAC
16 or IVAC. And then, it's only in two thousand
17 fifteen (2015) that you learned about that from
18 Femmes autochtones du Québec.

19 And since then, you tried to communicate with
20 IVAC, and you get answering machine, letters in
21 French or English, and you can't read it, and your
22 son explained to you some of it, but you didn't get
23 anything concrete since then, no settlement.

24 I understand you were offered therapy, but you
25 didn't meet anybody face-to-face to discuss your

1 situation. And I understand you would like to have
2 an answer, to have a face-to-face meeting with
3 somebody who can help you, who can understand what's
4 going on, and can discuss with you what, according
5 to you, will be necessary to help you.

6 I also understand that, during the last day,
7 just before coming here to testify, to share your
8 story with us, you communicated again, and you still
9 -- and even yesterday, you phoned your husband to
10 see if you got an answer, and no answer was given.

11 So, I understand you would like an answer, you
12 would like something to be done. And you see we are
13 in a public hearing here today. Many people are
14 listening to us -- I hope. I hope that some people
15 who may do something to help you to go forward with
16 your file can do something.

17 It's obvious that life was not easy at all for
18 you, since the time you were young. And you have a
19 barrier language (*sic*), you can't read, you can't
20 write, and you would like that somebody take the
21 time to sit with you and discuss the matter in a
22 language you can understand, and you can understand
23 very well, so you know what is going on, and the
24 file can be closed, and you can go with something
25 else.

1 I wish that somebody listening can do something
2 to settle this matter. I hope it won't be necessary
3 to write it in the final report, that it may be
4 settled before that.

5 So, thank you again for sharing with us. You
6 are a citizen of this country, of this province, and
7 you have the right to receive good services from
8 everybody. So, I wish it will be done. I wish you
9 the best. You have the right to be happy, like
10 everybody.

11 So, thank you again.

12 We'll take fifteen minutes (00:15)? Oh, you
13 have some documents to file, Me Barry-Gosselin? Go
14 on.

15 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

16 Yes, please. So, just to complete the testimony of
17 Madame Mameanskum, I have a few documents to file.
18 So, under P-573, the first document -- and you will
19 see that there was major editing. Because of the
20 nature of the information of the document, we did
21 some *caviardage*, so, editing, to make sure that no
22 information will be disclosed.

23 ***** PIÈCE COTÉE P-573 *****

24 So, this is an answer from the IVAC concerning
25 the service and the language in which the services

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Thank you.

3 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

4 Thank you very much.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 So, we'll take fifteen minutes (00:15)? Ten (00:10)
7 to fifteen (00:15)?

8 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

9 Yes, please, and Me Arpin will take over after that.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Okay.

12 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13 Thank you.

14 **LA GREFFIÈRE :**

15 La Commission suspend quinze minutes (00:15).

16 SUSPENSION

17 -----

18 REPRISE

19 **LA GREFFIÈRE :**

20 La Commission reprend.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Oui. Alors, bonjour. Bienvenue. Alors, Me Arpin,
23 vous prenez la suite de Me Barry-Gosselin pour la
24 Commission?

25 **Me SUZANNE ARPIN :**

1 Oui.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Et Me Robillard qui prend la suite de Me Boucher
4 pour la Procureure générale du Québec. Alors,
5 bienvenue. Il y aura un petit changement au cours
6 de la journée, un dossier qui était prévu à trois
7 heures (3 h 00), HC-35, n'aura pas lieu. Il sera
8 remplacé par un autre dossier qui ne sera pas à huis
9 clos. Alors, à trois heures (3 h 00), le dossier
10 qui procédera ne sera pas à huis clos.
11 Alors, sur ce, Me Arpin, je comprends que vous allez
12 nous présenter vos prochains témoins, à qui on
13 souhaite la bienvenue.

14 **Me SUZANNE ARPIN :**

15 Alors, Monsieur le Commissaire, aujourd'hui,
16 j'aimerais vous présenter madame Mary Mark, qui veut
17 partager avec la Commission un situation qu'elle a
18 vécue avec les services publics en santé, et son
19 partage aujourd'hui est basé sur les faits qu'elle a
20 vécus, les impressions, ses perceptions, et les
21 pistes de solution auxquelles elle a réfléchi.
22 Madame fera une affirmation solennelle sur un
23 tambour sacré, et témoignera en français et en innu.
24 Alors, madame Lise Malec sera la personne qui
25 l'accompagnera dans le parler innu, et madame Mark
26

1 est accompagnée aujourd'hui par madame Marie-Ève
2 Piétacho, qui va la supporter pendant son
3 témoignage.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Alors, bienvenue. Alors, je vais demander à la
6 greffière de procéder à l'assermentation, ou
7 l'affirmation solennelle.

8 -----

9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

1 Mary Mark
2 Assermentée
3 -----

4 **Me SUZANNE ARPIN:**

5 Alors, Madame Mark, vous êtes de quelle communauté?

6 **Mme MARY MARK:**

7 Pakuashipi.

8 **Me SUZANNE ARPIN:**

9 Et vous êtes à Pakuashipi depuis votre enfance --
10 depuis votre naissance?

11 **Mme MARY MARK:**

12 Depuis ma naissance.

13 **Me SUZANNE ARPIN:**

14 Et est-ce que vous êtes -- vous êtes un membre
15 actif de votre communauté?

16 **Mme MARY MARK:**

17 Oui.

18 **Me SUZANNE ARPIN:**

19 Qu'est-ce que vous avez fait dans votre communauté?

20 **Mme MARY MARK:**

21 Présentement, j'occupe un poste de direction
22 générale au Conseil des Innus de Pakuashipi, puis
23 dans le passé, j'étais intervenante en santé
24 maternelle infantile au Centre de santé Pakuashipi.
25

1 **Me SUZANNE ARPIN:**

2 Je vais vous amener, Madame Mark, tout de suite à
3 l'événement, là, qui nous amène -- qui amène
4 aujourd'hui le fait que vous souhaitez faire un
5 partage avec la Commission. On parle du décès de
6 votre neveu, Réginald. J'aimerais que vous nous
7 racontiez les événements.

8 **Mme MARY MARK:**

9 L'événement, ce qui s'est passé, c'était à
10 l'automne passé, en novembre. C'était -- je l'ai
11 su quand mon neveu a été transféré à -- mardi
12 matin, qu'il était à Sept-Îles pour une
13 hospitalisation concernant -- il a eu une
14 hémorragie dans son cerveau. Puis, dans ce temps-
15 là, je témoignais à l'enquête, l'automne passé,
16 puis après le témoignage, j'étais obligée de me
17 déplacer jusqu'à Québec pour aller -- pour aller
18 voir mon neveu Réginald.

19 **Me SUZANNE ARPIN:**

20 Si on remonte juste un petit peu dans le temps,
21 juste nous expliquer où il était au moment où ça
22 s'est passé, et comment ç'a fait en sorte qu'il
23 s'est retrouvé, là, à Sept-Îles, et à Québec par la
24 suite.

25 **Mme MARY MARK:**

1 Il était à Pakuashipi, puis deux (2) gars l'ont
2 amené au dispensaire. Puis, au dispensaire, le
3 médecin était là, justement, dans la semaine, à
4 Pakua. Donc, le médecin a injecté un médicament
5 pour éclaircir le sang. Le médecin pensait que
6 c'était une -- c'était un Fentanyl ou c'était une
7 crise cardiaque.

8 Ça fait que, suite à ça, mon neveu, il était
9 dans le coma. Donc, ils l'ont transféré à Sept-
10 îles lundi, puis ils l'ont gardé juste une soirée -
11 - lundi à Sept-îles, puis ils l'ont retransféré à
12 Québec.

13 Mardi, on était déjà à Québec avec toute la
14 famille, puis les gens -- quelques gens, ils
15 étaient sur la route, puis nous autres, on était en
16 avion, mon père puis moi, pour se réunir à Québec,
17 à l'Hôpital l'Enfant-Jésus.

18 Cette soirée-là, on était beaucoup. On était
19 une vingtaine de personnes côté -- la famille de
20 Réginald, sa mère puis son père. Puis le médecin
21 nous a rencontrés pour nous donner de l'information
22 c'est quoi qu'il avait -- c'est quoi qu'il a, c'est
23 quoi qui se passe de lui. Puis le médecin nous
24 avait dit qu'il n'y avait plus rien à faire, parce
25 qu'il avait une grosse hémorragie dans le cerveau,

1 en arrière de son cerveau. Puis on a posé les
2 questions s'il y avait d'autres choses, si on
3 pouvait opérer. Ils ont dit: "*On ne peut pas*
4 *l'opérer, il n'y a rien à faire. Le sang, il va --*
5 *il commence à être éparpillé, je pense, dans*
6 *d'autres places du cerveau.*"

7 **LE COMMISSAIRE:**

8 Est-ce que vous préférez suspendre? Oui? On va
9 suspendre.

10 **LA GREFFIÈRE:**

11 La Commission suspend cinq minutes (00:05).

12 SUSPENSION

13 -----

14 REPRISE

15 **LA GREFFIÈRE:**

16 La Commission reprend.

17 **LE COMMISSAIRE:**

18 Alors Me Arpin, on poursuit avec votre témoin?

19 **M^e SUZANNE ARPIN:**

20 Merci. Alors, on était, Madame Mark, lorsque vous
21 rencontrez le médecin et qu'il vous explique la
22 condition de votre... de votre neveu.

23 **LE COMMISSAIRE:**

24 O.K.

25 **MME MARY MARK:**

1 Mais pour revenir dans la salle où est-ce qu'on
2 était toute la famille, le médecin nous avait
3 expliqué la situation de Réginald qu'on ne pouvait
4 rien faire pour l'instant. C'était... c'était
5 comme... c'était comme fini. Ils ne pouvaient pas
6 l'opérer puis... et qu'ils devaient débrancher
7 mercredi puis on a posé des questions au... il y
8 avait trois (3) médecins qui étaient... tout le
9 monde, les trois (3), ils avaient le même avis de
10 la situation de Réginald puis nous autres, on avait
11 dit « est-ce qu'on... est-ce que vous pouvez
12 l'opérer? » Non, c'était... il n'y avait pas
13 question qu'ils l'opèrent parce que ce n'était
14 plus... ce n'était plus faisable pour le faire,
15 l'opérer puis on a posé la question aussi, c'était
16 quoi la cause du... de l'hémorragie. Il y a
17 certains dans la famille, ils ont posé la même
18 question. C'était-tu... c'était quoi la cause?
19 On voulait savoir pourquoi il a eu une hémorragie.
20 Puis une de ma famille a posé la question. Il
21 disait « pourquoi il s'était fendu dans son... en
22 haut de son sourcil? » puis « c'est quoi qui est
23 arrivé? » ou... le médecin disait que c'est... il
24 disait « c'est peut-être à cause peut-être qu'il
25 est tombé par terre » ou il a avait comme un genre,

1 un gros beurre noir aux yeux. Il disait que ça
2 pouvait être causé aussi l'hémorragie que l'œil est
3 enflé ou qu'il y a un bleu dessus. Puis il disait
4 qu'ils ne pouvaient pas le garder plus longtemps
5 avec l'appareil et qu'ils devaient débrancher
6 mercredi, qu'il n'y avait rien à faire puis on
7 n'était pas d'accord. La famille n'était pas
8 d'accord. On avait demandé de prolonger une
9 semaine, mais ils n'étaient pas d'accord non plus.
10 Pendant cette rencontre-là, tout le monde... tout
11 le monde posait des questions puis on n'avait pas
12 la réponse puis ce qui... le médecin disait aussi
13 l'injection qu'il a reçue, que ça pouvait être la
14 cause peut-être. Il ne savait pas si c'était
15 vraiment... c'est ça qui a causé l'hémorragie.
16 Parce qu'il disait que le médecin a dû penser
17 peut-être qu'il a eu une crise cardiaque ou
18 peut-être qu'il a été... consommé Fentanyl puis ils
19 ont trouvé dans le sang aussi qu'il y avait du
20 speed et de la cocaïne, mais il disait « on ne
21 peut pas mettre en cause cette drogue-là.
22 Peut-être que ça fait six (6) mois qu'il l'avait
23 peut-être consommée » puis suite à ça, il disait
24 que c'est... qu'il ne pouvait rien faire, qu'il
25 était désolé puis il fallait qu'il débranche

1 mercredi. C'était un mardi. C'était un mardi soir
2 qu'on a eu la rencontre, mais après... après la
3 soirée, moi ce que j'ai dit à ma sœur, j'ai dit «
4 ce n'est pas lui qui décide quand débrancher
5 Réginald ». J'ai dit « c'est la famille qui
6 décide. C'est la famille qui a décidé de mettre
7 sous la respiratoire, la machine. Ce n'est pas eux
8 autres qui ont décidé » puis j'ai dit « je vais
9 contacter quelqu'un que je connais qui pourrait
10 peut-être m'aider pour... pour qu'on puisse... pour
11 qu'on puisse le retenir peut-être au moins une
12 semaine », tu sais? Ça fait que là, j'ai contacté
13 une avocate que je connais puis elle m'a référé une
14 avocate à Québec sur place. L'avocate est venue
15 sur place le lendemain. On est allés voir
16 l'infirmière pour prendre un rendez-vous avec un
17 médecin puis le médecin, il était d'accord pour
18 qu'on rencontre à lui moi puis ma sœur puis la
19 blonde de mon neveu. Puis l'avocate, elle
20 m'avait... elle m'a dit « c'est vous autres qui
21 décidez. Ils ne peuvent pas le débrancher comme
22 ça. Si vous avez besoin du temps pour vous autres,
23 pour prendre le temps de... prendre le temps de
24 passer du temps avec avant son décès ». Ça fait
25 qu'on a rencontré le médecin, on était juste trois

1 (3), moi puis ma sœur puis mon... avec le médecin
2 puis le médecin, il a dit « à quoi ça sert de
3 prolonger? Ça va revenir à la même chose. Si vous
4 voulez le débrancher samedi, vous allez avoir le
5 même sentiment, même tristesse », mais j'ai dit «
6 nous, on veut que ça soit... on veut que ça soit
7 une semaine. On veut prendre du temps avec. On
8 veut passer du temps. On veut faire notre deuil.
9 On veut accepter le décès. On est en choc. On
10 n'est pas prêts ». Finalement, il a dit « O.K. Je
11 vous donne jusqu'à samedi ». Il nous avait dit
12 « organisez-vous comme vous voulez, on va vous
13 donner l'heure puis invitez la famille et vous
14 pouvez faire vos adieux comme vous voulez » puis en
15 même temps, on avait demandé de faire l'autopsie
16 pour savoir c'est quoi les causes, si ça a causé à
17 cause de l'injection qu'il a eu au dispensaire de
18 Pakua Shipi. C'est un médecin qui a fait
19 l'injection. Puis il nous avait dit que c'est le
20 coroner qui va décider s'il va faire l'autopsie
21 puis suite après quand on s'est rendu à Sept-Îles
22 pour exposer le corps, on se posait la question si
23 le corps a été fait l'autopsie, mais ça n'a pas été
24 fait. Le gars du funérailles, c'est lui qui nous
25 avait informé. Il dit « j'ai tout vérifié, ce

1 n'est pas... il n'y a pas eu d'autopsie » puis j'ai
2 parlé avec le coroner avant mon départ à
3 Saint-Augustin à Pakua Shipi. J'ai dit « pourquoi
4 le corps, il n'a pas été... ils n'ont pas fait
5 l'autopsie? » Ah, il me disait que la toxicologie,
6 on ne peut pas le voir parce que lui, il a été mis
7 dans le soluté pendant plusieurs jours à Québec et
8 qu'il ne pouvait pas savoir si ça a causé la
9 drogue. Et moi, j'ai dit « est-ce qu'on pouvait
10 savoir aussi l'injection qu'il a reçue au centre de
11 santé? L'autopsie que vous aurez pu le faire,
12 est-ce qu'on aurait pu le savoir? » Il ne pouvait
13 pas me répondre. Il ne savait pas si... il dit «
14 c'est une très bonne question ». J'ai dit « même
15 les... la plaie qu'il a eue dans la tête, dans le
16 front, en haut de son sourcil, est-ce qu'on pouvait
17 le savoir avec l'autopsie? » Il m'avait dit que
18 c'était une très bonne question puis j'ai dit « on
19 est en... on est à Sept-Îles. On s'en va demain.
20 Il va être déjà enterré. Il va avoir des
21 funérailles mercredi, j'ai dit, puis on ne pourra
22 pas faire l'autopsie. Il va être déjà enterré.
23 Comment vous allez faire pour faire l'autopsie? »,
24 t'sé? Et je pense... je pense que tous les gens,
25 n'importe qui doit savoir qu'ils ont le droit quand

1 débrancher la personne puis ils ont droit de savoir
2 c'est quoi... c'est quoi la maladie. Nous, on
3 voulait tout savoir. On a demandé le médecin de
4 nous donner la radiographie où est-ce qu'elle
5 était, l'hémorragie. Même moi, on me montre la
6 place où est-ce qu'il y a eu l'hémorragie, je ne
7 connais pas toute les... les sortes de maladie, les
8 sortes d'ACV ou bien l'hémorragie. Jusqu'où ça
9 peut l'amener la personne à... qui soit décédé.
10 Est-ce que c'est une grosse hémorragie? Moi, je ne
11 peux pas lire dans les radiographies puis on ne
12 peut pas nous imposer des choses. Nous, on a le
13 droit de savoir tout, de décider aussi. Dans
14 certains hôpitaux comme à Québec, il n'y a pas
15 d'interprète. Il n'y a pas de service
16 d'interprète. Il n'y a pas de service
17 d'accompagnement ou des situations comme ça.

18 **M^e SUZANNE ARPIN:**

19 Est-ce que, Madame Mark, c'est un service que vous
20 auriez aimé avoir à ce moment-là, à Québec, pour
21 bien comprendre le dossier, qu'on puisse vous aider
22 à l'interpréter, qu'on puisse vous l'expliquer?
23 Vous savez, hier, quand on préparait votre
24 témoignage, je vous disais que même pour avoir vécu
25 avec un médecin, il y a parfois des mots, des

1 expressions qu'on ne comprend pas. Ça prend des
2 images. Ça prend des explications. Est-ce que
3 c'est quelque chose que vous auriez aimé qu'on vous
4 offre pour bien comprendre le dossier de votre
5 neveu?

6 **MME MARY MARK:**

7 Oui

8 **M^e SUZANNE ARPIN:**

9 Encore aujourd'hui, Madame Mark, qu'est-ce qui...
10 qu'est-ce qui est le plus difficile dans ce
11 non-deuil, dans cette difficulté de faire le deuil
12 complètement? Qu'est-ce que c'est la... ce qui est
13 le plus difficile?

14 **MME MARY MARK:**

15 C'est de ne pas savoir c'est quoi qui a causé la...
16 sa mort. C'est quoi qui a pu causer? C'est quoi?
17 T'sé, s'ils auraient fait une autopsie, on aurait
18 été assuré un peu c'est quoi qui a causé cette
19 mort.

20 **M^e SUZANNE ARPIN:**

21 Hier, dans la préparation, vous vous exprimiez sur
22 le fait de pourquoi vous vouliez le savoir. Ce
23 n'était pas, je pense, dans un but de blâmer
24 quelqu'un.

25 **MME MARY MARK:**

1 C'est ça. Par rapport... quand il a eu l'injection
2 au centre de santé de Pakua Shipi. C'est sûr, il
3 peut avoir des erreurs professionnelles, mais c'est
4 des erreurs qu'on peut en sauver d'autres. Je ne
5 veux pas blâmer les personnes qui donnent les
6 services à Pakua, mais de ne pas faire les mêmes
7 erreurs comme celui-là. Puis je pense que Pakua,
8 c'est une place isolée. Ils auraient pu l'envoyer
9 directement en ambulance, un avion d'ambulance pour
10 hospitaliser à Québec, mais eux, ils ont gardé, ils
11 ont envoyé à Sept-Îles. Après ça, ils ont envoyé à
12 Québec. Cette intervention-là, elle aurait pu se
13 faire autrement.

14 **M^e SUZANNE ARPIN:**

15 Et lorsque... au centre hospitalier lorsque vous
16 avez fait avec la famille tout le processus du
17 deuil, est-ce qu'on vous a permis de pouvoir faire
18 des rites qui sont propres à votre famille?

19 **MME MARY MARK:**

20 À l'hôpital de Québec?

21 **M^e SUZANNE ARPIN:**

22 Oui.

23 **MME MARY MARK:**

24 Oui. On nous a permis... on était beaucoup. On
25 était quasiment peut-être une trentaine. Pas tout

1 le monde qui pouvait rentrer puis il y avait... il
2 y avait un genre de prière puis tout le monde était
3 là puis le médecin nous avait laissé faire nos
4 choses pour donner un dernier au revoir à Réginald.

5 **M^e SUZANNE ARPIN:**

6 Donc sur ce thème-là, sur ce sujet-là, ils ont été
7 ouverts à accueillir la façon dont vous préparez
8 pour le décès de Réginald.

9 **MME MARY MARK:**

10 Oui.

11 **M^e SUZANNE ARPIN:**

12 Est-ce que vous avez d'autres recommandations,
13 Madame Mark sur tout ce sujet difficile?

14 **MME MARY MARK:**

15 Moi ce que je dirais aux gens de ne pas... de ne
16 pas laisser aller, de poser beaucoup de questions
17 puis d'en arriver jusqu'à la fin de ce qu'ils
18 veulent pour leurs proches. Admettons si c'est...
19 si la personne est hospitalisée ou...

20 **M^e SUZANNE ARPIN:**

21 Est-ce que ça complète?

22 **MME MARY MARK:**

23 Oui.

24 **M^e SUZANNE ARPIN:**

25 Merci. Ça complète, Monsieur le Commissaire.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Ça va?

3 **M^e SUZANNE ARPIN :**

4 Oui.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Est-ce que vous avez des questions Me Gauthier?

7 **M^e ANNE-MARIE GAUTHIER :**

8 Pas de question, merci.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Pas de question? Me Robillard?

11 **M^e DENISE ROBILLARD :**

12 Aucune question, Monsieur le Commissaire.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Aucune question? Alors Madame Mark, je vais vous
15 remercier beaucoup d'avoir partagé avec nous ces
16 moments tristes. J'ai compris que ce n'était pas
17 facile pour vous d'y revenir, de repenser à ces
18 choses-là. Ce qui a été difficile si j'ai bien
19 compris, c'est de ne pas savoir ce qui a causé la
20 mort, ne pas savoir s'il y a eu erreur à Pakua
21 Shipi au niveau de l'injection et dans le fond,
22 vous dites « oui, on veut savoir et on veut savoir
23 pas pour blâmer, mais pour empêcher qu'il arrive
24 d'autres choses s'il y a eu des erreurs » et s'il y
25 avait eu une autopsie peut-être que vous auriez su.

1 Est-ce qu'on aurait pu savoir? On ne le sait pas,
2 mais s'il n'y a pas eu d'autopsie, on ne peut pas
3 savoir si on aurait su ou pas su. C'est ce que je
4 comprends que vous nous dites. Par contre... et il
5 y a eu aussi le délai. Vous dites « bien, on
6 devrait quand la famille décide que quelqu'un sera
7 branché ou on utilisera des moyens artificiels pour
8 maintenir en vie, bien, c'est un choix qui est fait
9 par la famille. Si on fait ce choix-là, bien, on
10 aimerait être capables de choisir quand on arrête
11 aussi » si j'ai bien compris. Bon, il y a eu comme
12 un genre de compromis avec le médecin. Vous
13 demandiez jusqu'au mercredi suivant. Il a accepté
14 jusqu'au samedi et par contre, ça a été possible,
15 même si vous étiez plusieurs membres de la famille,
16 d'être capable de vous réunir autour de votre neveu
17 Réginald et de procéder à un dernier adieu avec des
18 prières et ces choses-là, alors qu'il arrive
19 parfois que les gens limitent le nombre de
20 personnes puis on a entendu parler de problèmes qui
21 est arrivé comme ça ce qui n'est pas arrivé dans
22 votre cas. Bon, alors, il y a au moins un bon
23 élément, mais je retiens que la famille, vous
24 dites, la famille devrait savoir ce qui est passé
25 quand il y a un décès. Quelle est la cause? Et

1 quand il a des moyens artificiels pour maintenir en
2 vie, bien, que la famille puisse choisir le moment,
3 le temps nécessaire pour préparer le deuil dans le
4 fond. Est-ce que ça résume ce que... le message?

5 **MME MARY MARK:**

6 Oui.

7 **LE COMMISSAIRE:**

8 Alors, je vous remercie beaucoup d'avoir partagé
9 avec nous et on vous souhaite beaucoup de bonheur.
10 On vous souhaite... je comprends que c'est un
11 souvenir qui est douloureux, mais on vous souhaite
12 beaucoup de bons moments. C'est difficile de dire
13 « on compense un mauvais moment par un bon
14 moment », mais dans la vie, il y a des bons moments
15 et je vous en souhaite beaucoup. Merci beaucoup
16 d'avoir partagé avec nous.

17 **MME MARY MARK:**

18 Merci.

19 **M^e SUZANNE ARPIN:**

20 Merci. Monsieur le commissaire...

21 **LE COMMISSAIRE:**

22 On va suspendre quelques minutes?

23 **M^e SUZANNE ARPIN:**

24 On va suspendre quelques minutes. Deux (2)
25 minutes.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Et je comprends que vous avez un autre témoin avant
3 le diner.

4 **M^e SUZANNE ARPIN :**

5 Oui, Monsieur le Commissaire.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Merci.

8 **M^e SUZANNE ARPIN :**

9 Merci.

10 **LA GREFFIÈRE :**

11 La commission suspend deux (2) minutes.

12 SUSPENSION

13 -----

14 REPRISE

15 **LA GREFFIÈRE :**

16 La Commission reprend.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Oui, alors bonjour. Alors, nous sommes maintenant
19 à huis clos, c'est-à-dire qu'il y a une ordonnance
20 de non-diffusion, non-publication. [REDACTED]

21 [REDACTED]

22 [REDACTED]

23 **M^e SUZANNE ARPIN :**

24 Merci, Monsieur le Commissaire. La seule chose que
25 je vais vous demander, c'est de pouvoir autoriser

1 la présence [REDACTED]
2 [REDACTED] Comme le dossier est en huis clos, je
3 vous demande l'autorisation qu'elle puisse assister
4 madame dans son témoignage.

5 **LE COMMISSAIRE:**

6 Bien oui, c'est permis puis ça me fait plaisir de
7 vous accueillir puis il y a madame Gallagher aussi
8 de la direction de la protection de la jeunesse
9 parce que comme on dit, si on veut aborder des
10 sujets de protection de la jeunesse, bien, c'est
11 important que les gens, les responsables de la DPJ
12 soient au courant si on veut que les choses
13 changent. Voilà? Alors, je vous laisse aller avec
14 votre témoin...

15 **M^e SUZANNE ARPIN:**

16 Merci.

17 **LE COMMISSAIRE:**

18 ... [REDACTED]
19 [REDACTED]

20 **M^e SUZANNE ARPIN:**

21 Oui, merci beaucoup. Alors Madame [REDACTED] je vais
22 vous amener maintenant dans le dossier [REDACTED], qui
23 est un jeune, un garçon qui a quel âge maintenant?

24 **MME [REDACTED]**

25 Quatre (4) mois.

1 **M^e SUZANNE ARPIN:**

2 Quatre (4) mois.

3 **MME [REDACTED]**

4 Oui.

5 **M^e SUZANNE ARPIN:**

6 Parfait. Alors, j'aimerais que vous nous
7 expliquiez qui est [REDACTED] qui sont ses parents et
8 où il est né?

9 **MME [REDACTED]**

10 [REDACTED] est né le [REDACTED] deux mille
11 dix-huit (2018). Sa mère c'est [REDACTED].
12 Elle est native de [REDACTED] puis son père est
13 natif [REDACTED] Son père s'appelle [REDACTED]. Il
14 est né à [REDACTED]

15 **M^e SUZANNE ARPIN:**

16 Lors de l'accouchement, est-ce que votre... vous
17 avez des nouvelles de... c'est votre cousine qui
18 accouche à ce moment-là?

19 **MME [REDACTED]**

20 Oui.

21 **M^e SUZANNE ARPIN:**

22 Est-ce que vous avez des communications avec votre
23 cousine à ce moment-là?

24 **MME [REDACTED]**

25 À ce moment? Oui. On... prochainement, il m'a

1 appelé la semaine passée comme quoi il arrivait à
2 ██████████ pour aller visiter son fils.

3 **M^e SUZANNE ARPIN:**

4 O.K. Donc vous êtes toujours en contact avec la
5 mère?

6 **MME ██████████**

7 Oui.

8 **M^e SUZANNE ARPIN:**

9 Au mois de ██████████ lorsqu'elle accouche, est-ce
10 qu'elle... est-ce qu'elle entre en communication
11 avec vous? Est-ce qu'elle vous appelle?

12 **MME ██████████**

13 Oui. Oui, il essaye de me rejoindre le ██████████
14 ██████████ parce qu'elle a accouché le ██████████
15 ██████████ puis moi à ce moment-là, j'étais à
16 Sept-Îles puis c'est sa cousine, son autre... mon
17 autre cousine a réussi à me rejoindre pour me dire
18 que ██████████ voulait me parler puis la mère aussi, la
19 grand-mère. Puis elle m'a dit que ██████████ a
20 accouché prématurée. Son enfant, je pense sa date
21 prévue était au mois de ██████████ puis là, j'ai parlé
22 avec... avec la grand-mère puis la grand-mère m'en
23 a parlé puis avec ██████████ aussi puis voulait me
24 confier son bébé parce que la protection de la
25 jeunesse, je pense, allait ramasser à l'hôpital.

1 **M^e SUZANNE ARPIN:**

2 Là, on parle à [REDACTED]

3 **MME [REDACTED]**

4 À [REDACTED], oui.

5 Puis il m'a fait contacter avec la TS de qui
6 Tshishe-Shastshit défend pour la mère, donc j'ai
7 contacté avec cette madame-là puis j'ai donné
8 toutes mes informations puis il m'avait dit qu'il
9 allait organiser quelque chose pour une rencontre
10 avec la protection de Labrador puis j'étais encore
11 à Sept-Îles à ce moment-là puis dans la semaine du
12 onze (11) janvier, j'ai eu un appel de ma tante qui
13 m'a dit « on va te rencontrer demain. Ça serait
14 mieux que tu viennes à [REDACTED] » puis... Ça fait
15 que je me rendue à [REDACTED] le onze (11) pour
16 rencontrer la TS, la protection de la jeunesse
17 Labrador puis j'ai eu un rendez-vous à deux heures
18 (2 h 00). Je suis arrivée à midi là-bas. Ça fait
19 qu'on s'est rendus au bureau pour rencontrer la
20 protection de la jeunesse Labrador, mais ils nous
21 avaient... ils ne nous avaient pas ouvert la porte
22 à leur bureau. Ils ont dit « ça va aller à
23 demain ». Ça fait qu'ils ont reporté ça à vendredi
24 à trois heures (3 h 00) puis vendredi, on a
25 retourné encore. Finalement, ils n'ont pas... ils

1 n'ont pas voulu nous rencontrer puis finalement,
2 moi, j'ai exigé à la mère puis à la grand-mère
3 d'avoir une autre rencontre avec les personnes qui
4 travaillent, qui défendent pour [REDACTED] Donc la
5 boss en haut de ça pour les services première ligne
6 à Tshishe-shatshit. Finalement, la madame est
7 venue. Toutes les personnes qui travaillaient
8 pour... la superviseure aussi était là. On... la
9 mère lui avait demandé d'aller voir son bébé
10 qu'elle n'a pas vu depuis sa naissance parce qu'ils
11 l'ont transféré à [REDACTED] [REDACTED] puis ça faisait une
12 semaine que le bébé, il ne voyait pas sa mère puis
13 finalement, la protection de la jeunesse a accepté.
14 Lundi qui s'en venait, on est allés à [REDACTED]
15 pour aller voir le bébé puis rendus là, à [REDACTED]
16 [REDACTED] j'ai resté une semaine, moi. Puis elle, la
17 protection de la jeunesse du Labrador lui a dit «
18 tu vas retourner chez vous. Tu ne restes pas ici.
19 Tu as juste une semaine pour aller voir ton bébé ». Finalement, moi, j'ai contacté une avocate à [REDACTED]
20 [REDACTED] puis finalement, il a pu rester son enfant
21 pendant deux (2) semaines à [REDACTED]. Ça fait que
22 moi, j'ai retourné pendant ce temps-là.
23 J'attendais que... la Protection de la jeunesse
24 Labrador m'ont dit « c'est toi, tu es sur la liste
25

1 pour avoir la garde de l'enfant parce que c'est la
2 mère qui l'a recommandé, la protection de la
3 jeunesse », mais après sa sortie de l'hôpital, il a
4 été transféré dans une autre famille d'accueil à
5 ██████████. Finalement, ils ne l'ont pas envoyé à
6 ██████████. Ils ont dit « on attend les papiers.
7 On attend les ententes avec la protection de la
8 jeunesse au Québec. Eux autres ne nous répondent
9 pas », mais ça a traîné ça. C'était au mois de
10 ██████████ puis on était rendus fin février. Il n'y
11 avait rien. C'était toujours... ils s'envoyaient
12 la balle. Souvent, des fois, la protection de la
13 jeunesse au Québec, ils disaient... ils attendaient
14 les... c'est la... « c'est Labrador qui n'ont pas
15 envoyé les documents » ou bien Mamit Innuat nous
16 disaient « bon, c'est Labrador », tu sais? Ça...
17 je ne savais plus où appeler. J'ai appelé partout.
18 J'ai appelé à la protection de la jeunesse à
19 Blanc-Sablon, à Terre-Neuve. J'ai appelé aussi à
20 Baie-Comeau. J'ai parlé avec la madame. Ils
21 m'avaient dit « moi, j'ai aucune idée de ce
22 dossier-là, de cet ██████████ là. Je ne connais même
23 pas ce dossier-là », mais pourtant, il a déjà eu un
24 contact avec Mamit Innuat, mais ils ne voulaient
25 pas m'en parler, je pense. Ça fait que finalement,

1 ce qui est arrivé, j'ai fait des démarches pour que
2 je puisse avoir de l'aide auprès du principe de
3 Jordan. Puis ça a comme... ça a comme bougé le
4 dossier après... après cette démarche-là. On... il
5 y a une madame qui travaille pour [REDACTED] dans
6 ce dossier-là, le principe de Jordan puis suite à
7 ça, je... [REDACTED] a atterris chez nous le onze (11)
8 mars deux mille dix-huit (2018) puis ça a été... ça
9 a été un stress pour moi pendant tout ce temps-là à
10 aider ma cousine, à aider la famille, sa grand-
11 mère, bien, sa mère, t'sé? À appeler des... à
12 appeler telle place pour où est-ce qu'il en était
13 parce que la mère, elle m'a appelé tout le temps, à
14 toutes les semaines pour me dire « moi, je ne veux
15 pas que mon enfant soit gardé à [REDACTED] Je ne
16 veux pas que mon enfant soit gardé à Halifax ou
17 bien dans l'Ouest ». Il me dit « il y a des
18 enfants qui sont... qui ont déjà été placés qu'on
19 n'a jamais retrouvés ou qu'on n'a jamais revu. Je
20 veux que toi, tu gardes mon enfant dans un... si
21 c'est un placement famille d'accueil ou si c'est en
22 adoption traditionnelle ». Ça fait que j'ai parlé
23 à la protection de la jeunesse à Labrador pour
24 avoir la demande de l'adoption traditionnelle. Ils
25 m'ont dit qu'eux autres, ils ne reconnaissaient pas

1 l'adoption traditionnelle, mais j'ai dit « sa mère
2 est native de Québec. Pourquoi vous ne pouvez pas
3 avoir une entente entre les deux (2) parties avec
4 la protection de la jeunesse au Labrador puis
5 protection de la jeunesse au Québec? Pourquoi vous
6 ne pouvez pas transférer juste le dossier au
7 Québec? » Il m'a dit « ça se fait pas de même
8 parce que l'enfant est né à [REDACTED] puis nous
9 autres, on protège l'enfant ». C'est ça qu'ils
10 m'ont dit.

11 **M^e SUZANNE ARPIN:**

12 Est-ce que vous avez pu... quand vous avez eu des
13 discussions avec soit le Labrador ou la DPJ de la
14 Côte-Nord, est-ce que vous avez pu... vous le
15 disiez tantôt, vous avez essayé de comprendre.
16 Est-ce qu'on vous expliquait les étapes? Est-ce
17 qu'on vous disait « bien. vous allez être famille
18 d'accueil ou vous allez être... ça va être une
19 adoption traditionnelle »? Est-ce qu'on vous
20 expliquait qu'est-ce qui en était?

21 **MME [REDACTED]**

22 Non. C'était comme très, très... moi ce que... moi
23 ce que la mère a... la mère, elle en a parlé avec
24 la TS, mais la TS lui a dit « tu ne peux pas donner
25 ça comme ça à ta cousine. C'est le... c'est le

1 juge qui va qui va décider s'il veut donner en
2 adoption traditionnelle, mais là, au Labrador, on
3 ne reconnaît pas l'adoption traditionnelle puis par
4 la suite quand moi, j'ai dit à... j'ai dit à la
5 mère « place-le en attendant dans une famille
6 d'accueil » parce qu'il est en famille d'accueil en
7 ce moment. Le dossier, il est à... c'est le juge
8 qui avait donné la décision, je pense, de placer
9 l'enfant dans une famille d'accueil. « Fais-le
10 transférer à Québec si tu ne veux pas que ton
11 enfant soit gardé dans une autre... comme à [REDACTED]
12 [REDACTED] ».

13 **M^e SUZANNE ARPIN:**

14 Alors présentement, l'enfant, il vous est confié.
15 [REDACTED] vous est confié à vous dans votre communauté
16 par le Labrador.

17 **MME [REDACTED]**

18 Oui.

19 **M^e SUZANNE ARPIN:**

20 Et est-ce que c'est le Labrador qui vous paye à
21 titre de famille d'accueil présentement?

22 **MME [REDACTED]**

23 Oui, c'est le Labrador qui paye tous les... le
24 paiement par mois.

25 **M^e SUZANNE ARPIN:**

1 Et combien ça... le Labrador paye combien par jour
2 pour une famille d'accueil comme...

3 **MME** [REDACTED]

4 À peu près quatre-vingt-dix (90) piastres par jour.

5 **M^e SUZANNE ARPIN:**

6 Par le Labrador.

7 **MME** [REDACTED]

8 Oui.

9 **M^e SUZANNE ARPIN:**

10 Si vous aviez... bon, vous dites tantôt, ça a été
11 des rebondissements puis on ne savait pas trop où
12 on s'en allait. Si vous aviez des recommandations
13 à faire, tant au DPJ au Québec, au Labrador,
14 qu'est-ce que ça serait dans ce type de dossier-là?
15 Qu'est-ce que vous aimeriez faire au Commissaire
16 comme recommandations?

17 **MME** [REDACTED]

18 Mais je pense que c'est important d'avoir... de
19 créer peut-être un partenaire avec le Labrador, une
20 entente interprovinciale. Admettons, tu sais, les
21 Innus, il y a... il y a plusieurs Innus qui
22 habitent au Labrador. Il y a plusieurs...
23 Labrador, les gens de Labrador qui habitent au
24 Québec aussi puis certains... certaines familles,
25 certaines mères habitent à Goose Bay, mais qui sont

1 natives au Québec puis il devait avoir des
2 ententes, admettons, les placements des enfants
3 innus. Et non placé dans une autre municipalité
4 non-autochtone puis, je pense, l'enfant a besoin de
5 reconnaître sa culture, son propre... sa propre
6 langue, de garder, de sauvegarder toute sa culture
7 innue.

8 **M^e SUZANNE ARPIN:**

9 Est-ce que vous auriez d'autres recommandations à
10 faire sur ce sujet?

11 **MME** [REDACTED]

12 Moi je pense qu'au Québec aussi, il devrait avoir
13 le même taux que Labrador, qu'ils donnent parce
14 qu'en ce moment, moi, je suis famille d'accueil.
15 Je suis reconnue. Le besoin qu'il y a comme [REDACTED]
16 présentement, c'est eux qui payent tout au niveau
17 mobilier, le lit de bébé, les fournitures de bébé,
18 admettons, par exemple, les meubles, la poussette
19 puis tout ça. Mais ici à Québec, ce n'est pas
20 comme ça puis quand tu élèves un bébé, c'est quand
21 même une grosse responsabilité. Merci.

22 **M^e SUZANNE ARPIN:**

23 Merci. Est-ce qu'il y a autre chose, Madame [REDACTED]

24 **MME** [REDACTED]

25 Non.

1 **M^e SUZANNE ARPIN:**

2 Ça faisait le tour?

3 **MME [REDACTED]**

4 Oui.

5 **M^e SUZANNE ARPIN:**

6 Merci. Ça complète son témoignage...

7 **LE COMMISSAIRE:**

8 Oui.

9 **M^e SUZANNE ARPIN:**

10 ... Monsieur le Commissaire.

11 **LE COMMISSAIRE:**

12 Est-ce que je comprends qu'au Labrador, ça... le...
13 il y a plus de choses fournies qu'au Québec pour
14 aider la famille d'accueil à s'occuper du bébé?
15 Quand vous parlez de poussette, de berceau, de
16 choses comme ça? Je comprends qu'au Québec, ce
17 n'est pas fourni?

18 **MME [REDACTED]**

19 Au Québec, ce n'est pas fourni.

20 **LE COMMISSAIRE:**

21 Ce n'est pas fourni.

22 **MME [REDACTED]**

23 Non.

24 **LE COMMISSAIRE:**

25 Est-ce que vous avez des questions, Me Gauthier?

1 **M^e ANNE-MARIE GAUTHIER:**

2 Je n'ai pas de questions. Merci.

3 **LE COMMISSAIRE:**

4 Non? Me Robillard?

5 **M^e DENISE ROBILLARD:**

6 Non plus. Merci.

7 **LE COMMISSAIRE:**

8 Pas de question? Alors en somme, si je comprends
9 bien, vous recommandez qu'il y ait des ententes
10 entre le Québec et le Labrador en particulier étant
11 donné qu'il y a des Innus qui ont des familles des
12 deux (2) côtés qui voyagent pour que les choses
13 soient plus faciles en ce qui concerne peut-être
14 l'adoption traditionnelle qui se fait maintenant au
15 Québec, qui va se faire... je pense que ça va
16 entrer en vigueur au mois de juillet, mais c'est
17 déjà prévu. C'est accepté et au Labrador, ça ne
18 l'est pas encore. Alors, évidemment, c'est
19 difficile pour moi de faire des recommandations au
20 Labrador, mais vous, vous recommandez qu'il y ait
21 des discussions entre les provinces parce que le
22 Labrador, c'est Terre-Neuve. Qu'il y ait des
23 discussions entre les provinces pour faciliter les
24 transferts, l'organisation, le transfert de dossier
25 parce que vous nous dites, bon, ça remonte à

1 ██████████. Ça a quand même pris deux (2) mois avant
2 que l'enfant arrive chez vous et la mère était
3 inquiète. L'enfant était placé dans une famille
4 allochtone si j'ai bien compris.

5 **MME** ██████████

6 Oui.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Alors, il n'avait pas le contact avec sa culture,
9 sa langue. En tout cas, heureusement, ça s'est
10 arrangé. L'enfant est chez vous, mais il y a quand
11 même... le statut, c'est quand même étrange que
12 l'enfant soit au Québec à ██████████ chez vous et
13 que tout soit, dans le fond, confié par le Labrador
14 et que le Labrador assume les dépenses que vous
15 souhaiteriez qu'il y ait un arrimage entre les
16 provinces à ce sujet-là.

17 **MME** ██████████

18 Oui puis un autre cas aussi, un enfant qui a été
19 placé au Québec dans une famille innue. Un enfant
20 qui est né à Goose Bay puis c'était la
21 responsabilité de Labrador qui était en charge de
22 faire le paiement à la mère puis après que l'enfant
23 a onze (11) ans... à sept (7) ans, pendant sept (7)
24 ans, le Labrador, la DPJ, ils ont payé cette
25 famille-là. Après sept (7) ans, ils ont dit « non,

1 tu restes au Québec. Nous autres, on n'a plus la
2 responsabilité de vous payer » puis cette mère-là,
3 il n'y a aucune fonds depuis là. Là, maintenant sa
4 fille, elle a onze (11) ans puis elle est allée à
5 Mamit Innuat pour faire une demande de paiement.
6 Mamit Innuat a carrément refusé. Présentement,
7 c'est.... mais elle, elle ne peut pas laisser
8 tomber l'enfant, là, au Québec, là. C'est comme si
9 l'enfant a été... t'sé, tu t'occupes. Arrange-toi
10 avec, là.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 C'est comme si elle n'était plus famille d'accueil
13 tout d'un coup.

14 **MME** [REDACTED]

15 Oui.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 C'est comme si elle devenait le parent dans le
18 fond.

19 **MME** [REDACTED]

20 Oui puis moi ce que je recommande aussi aux Innus
21 de Tshishe-shatshit ils devraient faire la même
22 chose que les Innus de Québec, de mettre une
23 adoption traditionnelle, d'adopter peut-être
24 quelque chose comme ça. Makkovik, je pense aux
25 Inuits, ils ont cette loi-là eux autres chez les

1 Inuits.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Au Nunavik, ça se fait depuis longtemps même si ce
4 n'était pas nécessairement dans les cartons du
5 gouvernement. Bon, alors, j'ai compris que vous
6 souhaitiez qu'il y ait des ententes
7 interprovinciales...

8 **MME** ██████████

9 Oui.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 ... qui faciliterait la chose pour les Innus qui
12 vivent des deux (2) côtés. On va souhaiter que ça
13 puisse se faire qu'il y a des ententes qui soient à
14 la satisfaction des populations innues et du Québec
15 et du Labrador. Je vous remercie beaucoup d'avoir
16 partagé avec nous et je vous souhaite beaucoup de
17 bonheur avec le jeune enfant que vous gardez
18 actuellement que les choses aillent bien. Alors,
19 merci beaucoup.

20 **MME** ██████████

21 Merci.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 On va suspendre jusqu'à une heure trente (1 h 30)?

24 **M^e SUZANNE ARPIN :**

25 Oui.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Très bien et je comprends qu'on est encore à huis
3 clos à...

4 **M^e SUZANNE ARPIN :**

5 Oui, à une heure trente (1 h 30).

6 **LA GREFFIÈRE :**

7 La commission suspend jusqu'à treize heures trente
8 (13 h 30).

9 SUSPENSION

10 -----

11 REPRISE

12 **LA GREFFIÈRE :**

13 La Commission reprend.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Oui, alors bonjour. Alors je comprends, Me Arpin,
16 que vous allez nous présenter vos... votre prochain
17 témoin.

18 **Me SUZANNE ARPIN :**

19 Oui, tout à fait.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Et il s'agit du dossier qui sera à huis clos,
22 numéro 34.

23 **Me SUZANNE ARPIN :**

24 Exact.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Et nous allons autoriser évidemment la présence de
2 madame Gallagher qui est la directrice de la
3 protection de la jeunesse. Madame Malec, Lise
4 Malec, accompagnera et fera de la traduction de
5 l'innu au français, français à l'innu. Alors merci
6 et bienvenue. Et si vous voulez maintenant nous
7 présenter vos témoins, Me Arpin.

8 **Me SUZANNE ARPIN:**

9 Oui. Alors, nous avons monsieur [REDACTED]
10 [REDACTED]. Monsieur [REDACTED] va venir nous parler de
11 situations qu'il a vécues en lien avec le Directeur
12 de la protection de la jeunesse de la Côte-Nord et
13 de Québec. Il va vous rapporter ce qu'il a vécu,
14 ses impressions et ses perceptions. Monsieur [REDACTED]
15 va faire une assermentation sur le tambour sacré et
16 il est accompagné de monsieur [REDACTED] pour
17 lequel je vous demande d'autoriser la présence.

18 **LE COMMISSAIRE:**

19 Alors, Monsieur [REDACTED] nous allons accepter votre
20 présence. Vous êtes un ami lié avec monsieur [REDACTED]
21 c'est parfait.

22 **Me SUZANNE ARPIN:**

23 Et monsieur [REDACTED] va probablement témoigner en innu.
24 Parfois peut-être en français, mais probablement en
25 innu de façon plus majeure.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Oui, c'est à votre choix, Monsieur [REDACTED] Il y a la
3 traduction qui peut être faite et on va...

4 **M. [REDACTED] :**

5 (Inaudible).

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Ce qu'on souhaite, c'est que vous soyez à l'aise et
8 que vous puissiez vous exprimer de la façon qui
9 vous convient le mieux. Ce qui est le plus simple
10 pour vous, le plus facile et qui peut le mieux
11 refléter votre pensée.

12 **M. [REDACTED] :**

13 Oui.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Alors je vous souhaite la bienvenue. Nous
16 sommes heureux de vous accueillir, nous vous
17 remercions de venir partager avec nous puis je vais
18 vous écouter avec beaucoup d'attention. Ça va?
19 Alors on va procéder à l'assermentation ou
20 l'affirmation solennelle.

21 **Me SUZANNE ARPIN :**

22 On m'a dit que c'était une assermentation sur le
23 tambour sacré.

24

1 [REDACTED]
2 Témoin citoyen
3 Affirmation solennelle
4 -----

5 **Me SUZANNE ARPIN:**

6 Alors, Monsieur [REDACTED] j'aimerais que vous
7 expliquiez à Monsieur le Commissaire vous venez de
8 quelle communauté.

9 **M. [REDACTED]:**

10 Je viens de la communauté [REDACTED] qui porte
11 en deux (2) noms: [REDACTED], puis...

12 **Me SUZANNE ARPIN:**

13 Et ça...

14 **M. [REDACTED]:**

15 Et je suis né le dix-neuf (19) mai mille neuf cent
16 soixante-dix-huit (1978).

17 **Me SUZANNE ARPIN:**

18 Puis ça fait longtemps que vous habitez à [REDACTED]
19 [REDACTED]?

20 **M. [REDACTED]:**

21 Oui, ça fait longtemps j'habite là, depuis ma
22 naissance.

23 **Me SUZANNE ARPIN:**

24 Et Monsieur [REDACTED] vous, vous avez deux (2) enfants?
25

1 **M.** [REDACTED] :

2 J'ai deux (2) enfants. Un garçon, puis une fille.

3 **Me SUZANNE ARPIN:**

4 Et vous avez vécu il y a quelque temps, un certain
5 temps, une situation avec le Directeur de la
6 protection de la jeunesse.

7 **M.** [REDACTED] :

8 Oui, c'est bien... c'est bien ça.

9 **Me SUZANNE ARPIN:**

10 Vous voulez expliquer au commissaire qu'est-ce qui
11 s'est passé?

12 **M.** [REDACTED]

13 Bien, je vais passer par un ordre chronologique de
14 mon histoire un peu. Dans le passé, j'ai... on
15 s'est séparés, ma conjointe et moi, en deux mille
16 douze (2012). Puis là... puis là, la DPJ a adopté
17 des mesures volontaires qu'on devait respecter, puis
18 les signer. Puis j'ai tout le temps respecté mon
19 engagement en signant ces mesures-là, oui. Puis là,
20 les enfants...

21 **Mme LISE MALEC (INTERPRÈTE):**

22 Les enfants étaient avec la mère, [REDACTED]

23 **M.** [REDACTED] :

24 Oui. Occasionnellement, ils venaient à [REDACTED]
25 avec moi. Puis un bon... un bon jour, les enfants

1 partaient pour aller rejoindre la mère pour
2 passer... Bien, en tout cas, on ne s'entendait pas,
3 on ne s'est pas entendus, mais la mère, la mère les
4 gardait pour que moi j'étais à [REDACTED] Elle
5 gardait les enfants chez son grand-père biologique.
6 Puis moi, je n'ai pas aimé, parce que... Je
7 m'inquiétais beaucoup quand elle buvait. Quand elle
8 buvait, elle laissait les enfants à son grand-père.
9 Puis j'ai dit... je lui avais dit que je n'apprécie
10 pas parce que dans ses confidences du passé avec
11 moi, elle aurait eu des attouchements de son grand-
12 père biologique dans le passé.

13 Puis dans le dossier de la DPJ, c'était une
14 madame [REDACTED] qui était responsable du dossier. Puis
15 je lui ai souvent dit quand la mère buvait, quand
16 j'ai su que la mère buvait, bien sur le réseau
17 Facebook, elle a marqué: « Ah, je commence à boire
18 ». Puis j'apprenais par des amis aussi que la mère
19 consommait. Puis là, les enfants étaient gardés par
20 les grands-parents, puis j'avais demandé souvent aux
21 policiers d'aller vérifier... d'aller vérifier si la
22 mère était présente auprès des enfants, puis ce
23 n'était pas le cas. C'était des fois le grand-père,
24 il gardait mes deux (2) enfants. Puis j'appelais...
25 j'appelais souvent à la... bien, pas à la DPJ, aux

1 travailleuses sociales de ██████████ pour qu'elles
2 aillent vérifier... pour qu'elles aillent vérifier
3 l'endroit où résidaient mes deux (2) enfants. Puis
4 ça n'a pas été fait. Ça n'a pas été fait, puis
5 c'est ça.

6 Puis là, quelques années après, les enfants
7 partaient... la mère partait pour aller étudier à
8 ██████████ avec mes deux (2) enfants. Elle a résidé
9 dans un appartement avec mes deux (2) enfants, puis
10 c'était en... Si je me souviens bien, c'était en
11 automne deux mille seize (2016), je crois. Je suis
12 allé... je suis allé voir mes deux (2) enfants à
13 ██████████ parce que la mère était d'accord. Puis dans
14 son appartement, j'ai constaté que c'était tout au
15 bordel. Les canettes de bière traînaient partout,
16 puis il n'y avait rien à manger, puis il y avait...
17 j'ai vu deux (2) couteaux brûlés aux extrémités
18 noircies, une assiette... une assiette saupoudrée de
19 poudre blanche. Le linge éparpillé, la toilette
20 souillée, puis c'est ça. J'avais... quand j'ai
21 constaté c'est un endroit inapproprié pour que mes
22 enfants puissent aller vivre... aller vivre avec la
23 maman pour ses études, j'ai tout de suite appelé...
24 j'étais en colère contre l'intervenante, madame
25 ██████████ C'est sûr, vous m'avez... je lui ai dit:

1 « Tu ne m'as jamais cru quand [REDACTED] buvait alors
2 que j'ai pu constater quand... que tout le bordel,
3 et j'ai pu constater que c'était anormal ».

4 Quand mon... quand j'ai vu mon garçon, le
5 lendemain il attendait pour prendre son autobus. Il
6 portait encore une veste, une veste d'été très très
7 mince. Il me disait: « Papa, j'ai froid, puis je...
8 », mais, puis là on s'est mis à couvert du bloc
9 d'appartement contre le vent. Oui. Puis durant...
10 durant ses cours, mon ex-conjointe, j'étais avec ma
11 fille, seul avec ma fille. Puis là, ma fille me
12 raconte que mon ex-conjointe frapperait mon garçon
13 puis elle. Puis elle aurait souvent des partys,
14 puis elle aurait vu... elle aurait vu sa mère avec
15 en relation... en relation sexuelle avec un autre
16 gars. Ce qu'elle a... ce que j'ai... ce qui m'a
17 beaucoup blessé émotionnellement. Puis... puis là,
18 j'ai pris les démarches pour récupérer mes enfants
19 en demandant un avocat. Puis les enfants étaient
20 avec moi, mais j'ai pris beaucoup des démarches.
21 Avec tous mes efforts que j'ai mis, je n'arrivais
22 pas à avoir un avocat parce que j'étais comme sur la
23 liste d'attente. Puis... puis là, j'ai... Mes
24 démarches, je les ai mis comme sur la glace, dans le
25 sens figuré.

1 Puis par après, je me suis fait opérer sur la
2 gorge à Québec, pour une opération. Durant deux (2)
3 jours... Avant mon opération, deux (2) jours
4 avant... Là, je rentre plus un peu dans les détails
5 de l'ordre chronologique, là. C'est ça. J'ai...
6 Les enfants étaient dans la... étaient pris par la
7 DPJ comme quoi je devais rentrer mes enfants avec
8 moi. Puis là, j'ai failli laisser tomber mon
9 opération pour aller rentrer à [REDACTED] Puis là,
10 par miracle, bien, j'ai pu trouver un... on a pu
11 trouver une gardienne juste à temps. Puis après
12 l'opération, ça c'est mieux passé, puis on est
13 rentrés avec les deux (2) enfants avec moi.

14 Puis là, les enfants à [REDACTED] étaient
15 toujours... étaient toujours suivis par la DPJ.
16 Puis là je devais rencontrer [REDACTED], la
17 travailleuse sociale à la DPJ. Je me suis présenté
18 à tous ses rendez-vous pour... puis signé les
19 papiers. J'ai... je lui ai pu parlé aussi de ce que
20 j'ai constaté auprès de ma fille. Je lui ai dit
21 que, durant son bain avec ses deux (2) Barbies, elle
22 jouait comme simultanément comme... c'est comme si
23 ses deux (2) en relation sexuelle, t'sais, ses deux
24 (2) Barbies. Je... puis là, je me suis dit: « C'est
25 peut-être la chose, ce qu'elle a vu... ce qu'elle a

1 vécu avec sa mère à [REDACTED] ». C'est ce que je me
2 suis dit. Puis là, par après, là il y a une autre
3 intervenante qui est embarquée dans le jeu. Bien,
4 pas dans le jeu, dans...

5 **Mme LISE MALEC (INTERPRÈTE) :**

6 Les dossiers.

7 **M. [REDACTED]**

8 Les dossiers. C'était [REDACTED] Non, c'était
9 [REDACTED]. Elle, elle était... je la voyais
10 comme... dès, la première journée, je ne la voyais
11 pas... (S'exprime en innu).

12 **Mme LISE MALEC (INTERPRÈTE) :**

13 Elle était plus fermée.

14 **M. [REDACTED]**

15 Oui, plus. (S'exprime en innu).

16 **Mme LISE MALEC (INTERPRÈTE) :**

17 O.K. Puis elle avait une attitude un peu
18 arrogante.

19 **M. [REDACTED]**

20 Oui. (S'exprime en innu).

21 **Mme LISE MALEC (INTERPRÈTE) :**

22 Puis elle ne me regardait pas, puis elle ne me
23 disait pas bonjour, elle n'était pas accueillante.
24 J'ai toujours été à ses rendez-vous. J'ai... j'ai
25 tout marqué les dates des rencontres dans un

1 calendrier, puis il y avait aussi un agenda,
2 Monsieur. Plus tard, je remarque - il dit - j'ai
3 remarqué qu'elle frappait sur la table. Je me suis
4 posé la question, puis je me suis senti mal. Je lui
5 ai dit que... j'ai avisé que je sortais de la
6 rencontre parce que je me sens pas bien. « Si tu
7 sors de la rencontre, je vais prendre des mesures.
8 Puis je constate que vous avez beaucoup de
9 problématiques dans [REDACTED] dans ta
10 communauté. »

11 Je suis toujours accompagné de mes enfants
12 quand je la rencontre. Et quand j'allais à les
13 rencontres, elle ne laissait pas rentrer les
14 enfants. Là, quand qu'ils allaient rencontrer
15 l'intervenante, il mettait dans un local les enfants
16 avec une personne qui surveillait les enfants.
17 C'est ça. Quelques mois après, les enfants ont été
18 rencontrés sans... sans m'aviser de la rencontre,
19 des enfants.

20 **M.** [REDACTED] :

21 Oui, c'est ça. C'est ça, Monsieur le Juge. Voilà.

22 **Mme LISE MALEC (INTERPRÈTE) :**

23 Le Commissaire.

24 **M.** [REDACTED] :

25 Commissaire. C'est ça. Comme j'ai dit, les

1 enfants ont été rencontrés par... après l'école,
2 c'était après l'école que mon garçon m'apprend
3 que... Il était tout stressé, tout stressé, puis il
4 n'était pas dans son habitude normale. Puis je lui
5 ai dit: « Qu'est-ce que tu as? ». Il dit: « Il y a
6 un monsieur qui est venu nous rencontrer à l'école
7 dans une classe à part. Il portait des... il était
8 grand. » Oui, puis c'est ça, il dit... Puis ce qui
9 a été fait aussi auprès de ma fille. Puis là,
10 lorsque les enfants ont été rencontrés par le
11 monsieur... (S'exprime en innu).

12 **Mme LISE MALEC (INTERPRÈTE) :**

13 Le monsieur qui a rencontré les enfants, ils ont
14 dit que les enfants parlaient bien le français.

15 **M. [REDACTED] :**

16 S'exprimaient. On leur a dit que les enfants
17 s'expriment très bien en français. Puis il n'est
18 pas... pour moi, ce qui n'était pas le cas. Quand
19 ma fille commençait sa maternelle puis elle connaît
20 à peine son alphabet, puis c'est sa deuxième langue.
21 Mon garçon ne comprend pas le français, mais il
22 apprend un peu, quelques mots seulement, puis c'est
23 ça. Je n'ai pas... je n'ai pas aimé comment les
24 enfants ont été rencontrés, puis... puis là,
25 j'apprends... Je lui ai dit, j'appelle la DPJ:

1 « Pourquoi mes enfants ont été rencontrés sans que
2 je sois avisé? » Puis là, la réponse qu'on me dit:
3 « C'est dû au dessin que ta fille a fait ». Oui.
4 Elle aurait fait un bonhomme tout nu dans son
5 dessin, puis j'ai demandé... j'ai demandé de voir
6 son dessin. On me dit... on me dit: « Le dessin, tu
7 ne peux pas le voir – ou bien, si je me rappelle
8 bien – le dessin n'est pas ici ». Oui. Puis là,
9 ██████████, elle... ██████████, elle...
10 (S'exprime en innu).

11 **Mme LISE MALEC (INTERPRÈTE) :**

12 L'intervenante, ██████████ ██████████, m'a demandé si
13 j'allais... j'allais dénoncer. Quand... Ses
14 bagages étaient tous prêts pour partir, elle était
15 stressée. « C'est-tu toi qui... est-ce que tu me
16 mets la... pour avoir dénoncé ma fille? »

17 **M. ██████████ :**

18 C'est comme si elle voulait me... c'est comme si...
19 j'avais comme l'impression qu'elle voulait me... Dû
20 au dessin, c'est comme si j'avais.... (S'exprime en
21 innu).

22 **Mme LISE MALEC (INTERPRÈTE) :**

23 Comme si elle avait mis le blâme sur...

24 **M. ██████████ :**

25 Oui, oui, c'est comme si elle voulait porter le

1 blâme. Puis là, je n'ai pas aimé le sentiment que
2 j'avais comme porté le blâme, là. Je suis allé voir
3 le médecin avec ma fille pour demander un examen
4 général de A à Z. Puis là, j'apprends à
5 l'intervenante, [REDACTED] je viens... je lui
6 dis que je viens porter... je viens de sortir du
7 Centre de santé avec ma fille que... puis elle est
8 normale. Oui, c'est ça. Elle se sent toute rouge,
9 puis elle se sent... c'est comme si elle voulait...
10 (S'exprime en innu).

11 **Mme LISE MALEC (INTERPRÈTE) :**

12 O.K. Comme si elle fouillait. Puis elle m'a
13 demandé si j'allais dénoncer. C'est ça qui s'est
14 passé.

15 **Me SUZANNE ARPIN:**

16 Monsieur [REDACTED] pendant la... notre préparation tout
17 à l'heure vous m'avez parlé d'un événement où, je
18 pense, c'était avec madame [REDACTED] vous
19 aviez comme porté plainte contre elle.

20 **M. [REDACTED] :**

21 Oui. Oui, oui.

22 **Me SUZANNE ARPIN:**

23 Qu'est-ce qui s'est passé?

24 **M. [REDACTED] :**

25 C'est des... c'est comme j'ai dit: lors de mes

1 rencontres avec elle, elle frappait fort sur son
2 bureau, tellement que ça me faisait comme sursauter.
3 Puis elle m'a parlé croche, genre. Là, elle me dit:
4 « Est-ce que... tu veux-tu voir les problématiques
5 de ta communauté, combien? Je vais te montrer les
6 stats ». Elle me dit les statistiques, combien de
7 pourcentage il y a de... puis là, est-ce que je suis
8 venu... Je lui pose la question: « Est-ce que vous
9 me faites venir ici pour me montrer les problèmes de
10 ma communauté ou bien vous m'avez demandé de venir
11 ici pour mes enfants? » C'est ça. Pour les
12 dossiers de mes enfants, c'est ça.

13 **Me SUZANNE ARPIN:**

14 Lorsqu'on s'est parlé aussi tout à l'heure, on
15 s'est parlé des recommandations que vous aimeriez
16 faire au commissaire. Peut-être voulez-vous lui
17 parler de la prise en charge du Directeur... des
18 services de protection?

19 **M.** ████████████████████

20 Oui, dans ma *comération* j'aimerais ça qu'on
21 porte... l'entente similaire que viennent de signer
22 les Atikamekw qu'on... qu'on laisse les Autochtones
23 en premier lieu. Ne pas faire sortir les enfants
24 dans les... c'est comme les forces. Parce que j'ai
25 vécu beaucoup de... bien, j'ai été témoin. Comme ma

1 tante gardait... adoptait un enfant qui était de la
2 DPJ. L'enfant... (S'exprime en innu).

3 **Mme LISE MALEC (INTERPRÈTE) :**

4 Parce qu'un exemple que je peux donner, c'est ma
5 tante, elle avait... elle avait gardé un enfant en
6 adoption, puis le petit garçon était gardé en milieu
7 allochtone. L'enfant ne parlait pas sa langue.

8 **M. ██████████ :**

9 Oui, il a perdu son apprentissage en innu.
10 Maintenant l'enfant s'exprime en français, puis il a
11 du mal à comprendre les... lorsqu'il retourne
12 auprès... lorsqu'il est retourné auprès de sa mère,
13 il ne comprenait pas les mots en innu. Maintenant,
14 cet enfant-là, il a perdu sa mère suite au cancer,
15 mais maintenant cet enfant-là vit avec son père à
16 Québec. C'est la recommandation que je vous
17 proposerais.

18 **Me SUZANNE ARPIN :**

19 Ça fait le tour, Monsieur ██████████ du témoignage que
20 vous avez préparé cet après-midi. Merci beaucoup.

21 **M. ██████████ :**

22 Oui.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 O.K. Je me demandais est-ce que... est-ce que
25 votre fille et votre fils sont toujours avec vous

1 actuellement?

2 **M.** [REDACTED] :

3 Vu... (S'exprime en innu).

4 **Mme LISE MALEC (INTERPRÈTE) :**

5 Non, je n'ai pas les enfants - il dit - j'ai perdu
6 beaucoup d'estime de moi, puis j'ai perdu la
7 confiance avec la protection. On m'a brisé à
8 l'intérieur de moi.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Est-ce que c'est arrivé suite à la rencontre avec
11 [REDACTED] ?

12 **M.** [REDACTED] :

13 Suite à la rencontre de [REDACTED], oui. Puis
14 suite à... à la façon dont mes enfants ont été...
15 rencontrés par le monsieur, là. (S'exprime en
16 innu).

17 **Mme LISE MALEC (INTERPRÈTE) :**

18 Depuis l'événement de [REDACTED] puis avec la
19 rencontre du monsieur qui est allé rencontrer mes
20 enfants.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 À cause du dessin?

23 **Mme LISE MALEC (INTERPRÈTE) :**

24 À cause du dessin, oui.

25 **M.** [REDACTED] :

1 Mais c'est beaucoup... c'est beaucoup plus dans...
2 avec [REDACTED]. C'est comme si elle voulait
3 porter le blâme contre moi, là.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Est-ce que vous avez des questions, Me Gauthier?

6 **Me ANNE-MARIE GAUTHIER :**

7 Je n'ai pas de question, merci.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Me Boucher, Me Robillard?

10 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

11 Je n'aurai pas de question, Monsieur le
12 Commissaire.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Pas de question. Des choses à ajouter, Me Arpin?

15 Des choses à ajouter, Monsieur [REDACTED]

16 **Mme LISE MALEC (INTERPRÈTE) :**

17 Je suis content d'être venu vous partager mon
18 histoire. O.K. Puis qu'est-ce que je souhaite
19 qu'il y ait: que les relations s'améliorent.

20 **M. [REDACTED] :**

21 Entre Autochtones, puis les Allochtones.

22 **Mme LISE MALEC (INTERPRÈTE) :**

23 Entre les Autochtones, puis les Allochtones.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Oui, je comprends que ça n'a pas été facile pour

1 vous, là.

2 **M.** [REDACTED]

3 Non, ça n'a pas... je me suis battu beaucoup pour
4 mes enfants, pour le bien de mes enfants.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Quel âge ont-ils maintenant?

7 **M.** [REDACTED]

8 Mon garçon, il doit avoir presque huit (8) ans.

9 Bien, quant à ma fille, elle va avoir sept (7) ans
10 le [REDACTED]

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Bon, alors je comprends que, comme je disais, ça
13 n'a pas été facile.

14 **M.** [REDACTED]

15 Non.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Vous avez vécu des moments qui...

18 **M.** [REDACTED] :

19 Oui.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 ... qui vous ont fait mal.

22 **M.** [REDACTED]

23 Oui, j'ai passé beaucoup de nuits blanches à
24 m'inquiéter de mes enfants quand la mère consommait.
25 Ça n'a pas été facile.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Et vous aimeriez qu'avec la DPJ, bien, il y ait une
3 entente qui ressemble à ce qui s'est fait récemment
4 chez les Atikamekw.

5 **M. [REDACTED] :**

6 Oui, oui, oui, tout ça. Ce serait...

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Qui est arrivée après des négociations qui ont duré
9 beaucoup d'années.

10 **M. [REDACTED]**

11 Oui.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Et qui font et qui vont faire en sorte que, chez
14 les Atikamekw, bien, les choses vont se régler à
15 l'intérieur de la nation, de la communauté. Vous
16 aimeriez que ce soit similaire.

17 **M. [REDACTED] :**

18 Oui.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Que les enfants ne sortent pas des communautés.

21 **M. [REDACTED]**

22 Oui, pour préserver la langue.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Garder la langue, la culture.

25 **M. [REDACTED]**

1 Oui.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Puis ce qui n'est pas le cas quand les enfants vont
4 dans une famille allochtone...

5 **M. ██████████**

6 Oui.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 ... qui parle français ou peut-être anglais.

9 **M. ██████████ :**

10 Oui, c'est ça. Après ça, ils perdent leur
11 identité, puis ils sont perdus dans... Par après
12 ils embarquent beaucoup dans la consommation.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Puis après, bien, quand ils ont des contacts avec
15 leur famille, bien, ils ne parlent pas la langue, ne
16 comprennent pas la culture.

17 **M. ██████████**

18 Oui.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Des difficultés de communication.

21 **M. ██████████ :**

22 Oui.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Perte d'identité.

25 **M. ██████████ :**

1 Oui.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Si je comprends bien.

4 **M. ██████████ :**

5 Oui.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Alors vous souhaitez... Bien sûr, il peut y avoir
8 des problèmes dans les familles autant autochtones
9 qu'allochtones, mais vous souhaitez que l'enfant
10 demeure dans sa culture, dans sa langue.

11 **M. ██████████**

12 Oui, oui, oui, c'est ça. D'autant plus que les
13 communautés autochtones, j'ai comme l'impression
14 qu'elles diminuent pour cause malnutrition, cancer.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Alors on va espérer, on va vous souhaiter le
17 meilleur pour vous. Puis on va espérer
18 qu'éventuellement, bien, il n'y ait pas d'enfants
19 autochtones qui soient placés dans des familles qui
20 ne soient pas autochtones.

21 **M. ██████████ :**

22 Oui.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Pour éviter que les enfants perdent leur culture,
25 leur langue. Puis qu'ils puissent garder un contact

1 avec leur famille, famille élargie, les oncles, les
2 tantes, les cousins, les cousines, les grands-
3 parents.

4 **M.** [REDACTED]

5 Oui, oui, oui.

6 **LE COMMISSAIRE:**

7 On va souhaiter que ça puisse se réaliser.

8 **M.** [REDACTED] :

9 O.K.

10 **LE COMMISSAIRE:**

11 Alors je vous remercie beaucoup d'avoir partagé
12 avec nous.

13 **M.** [REDACTED] :

14 C'est moi qui vous remercie aussi.

15 **LE COMMISSAIRE:**

16 Alors merci. Alors on va suspendre quelques
17 minutes avant d'aller au prochain témoin.

18 **LA GREFFIÈRE:**

19 La Commission suspend cinq minutes (5 min).

20 SUSPENSION

21 -----

22 REPRISE

23 **LA GREFFIÈRE:**

24 La Commission reprend.

25 **LE COMMISSAIRE:**

1 Oui, alors bonjour. Alors nous reprenons les
2 audiences publiques. Maintenant, Me Leblanc, vous
3 prenez la suite?

4 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

5 C'est exact, Monsieur le Commissaire, alors...

6 **LE COMMISSAIRE:**

7 Et vous allez nous présenter votre prochain témoin.

8 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

9 Effectivement. Je vous présente madame Jeannette
10 Pilot. Alors Madame Pilot, bonjour, c'est un
11 plaisir de vous avoir avec nous aujourd'hui. Madame
12 Pilot est accompagnée de son frère Normand. Alors
13 avant qu'on aille plus loin, on pourrait peut-être
14 procéder à l'affirmation solennelle, là, au niveau
15 du... de l'assermentation.

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Jeannette Pilot
2 Témoin citoyen
3 Affirmation solennelle

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE:**

6 Bonjour Madame Pilot, bienvenue.

7 **Mme JEANNETTE PILOT:**

8 Bonjour.

9 **LE COMMISSAIRE:**

10 Nous allons vous écouter avec beaucoup d'attention.

11 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

12 Alors...

13 **LE COMMISSAIRE:**

14 Merci d'avoir accepté de partager avec nous.

15 **Mme JEANNETTE PILOT:**

16 Merci.

17 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

18 Alors j'ai eu l'occasion de rencontrer madame Pilot
19 ce matin et madame Pilot va nous parler de deux (2)
20 situations distinctes. On va les prendre une par
21 une. Une situation qui concerne un processus là, je
22 dirais juridique, à la suite d'une... d'une plainte
23 de nature criminelle. Et ensuite, on parlera d'une
24 situation qui concerne les services correctionnels.
25 Ça va... ça vous va comme ça, Madame Pilot?

1 **Mme JEANNETTE PILOT:**

2 Je n'ai pas le choix.

3 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

4 O.K.

5 **Mme JEANNETTE PILOT:**

6 Tu ne m'as pas donné...

7 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

8 Alors on va y aller...

9 **Mme JEANNETTE PILOT:**

10 ... de choix.

11 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

12 On va y aller dans ce sens-là. Donc Madame Pilot,
13 d'abord parlons de l'événement... On va y aller
14 dans l'ordre chronologique, on va commencer par
15 l'événement qui est un peu plus vieux qui date de
16 deux mille trois (2003), donc, et qui... et qui
17 commence à Roberval. O.K. Donc je comprends que,
18 sans rentrer dans le détail de cet événement-là qui
19 s'est produit à Roberval, je comprends qu'il s'est
20 passé quelque chose à Roberval et, à la suite de cet
21 événement-là, il était de votre intention de déposer
22 une plainte criminelle contre quelqu'un. C'est
23 exact?

24 **Mme JEANNETTE PILOT:**

25 Oui, c'est exact.

1 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

2 O.K. Et encore là sans rentrer dans le détail parce
3 que c'est plutôt personnel, mais on parle d'une
4 infraction de nature criminelle pour laquelle vous
5 vouliez... une infraction de nature sexuelle,
6 pardon, pour laquelle vous vouliez porter une
7 plainte.

8 **Mme JEANNETTE PILOT:**

9 Oui.

10 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

11 O.K. Je comprends que vous ne vous êtes pas
12 adressée à la police de Roberval, à ce moment-là,
13 vous êtes plutôt revenue à Sept-Îles et vous avez
14 entamé les démarches ici, à Sept-Îles.

15 **Mme JEANNETTE PILOT:**

16 Bien ça.

17 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

18 O.K. Donc vous êtes allée voir la Sûreté du Québec,
19 si je comprends bien?

20 **Mme JEANNETTE PILOT:**

21 Je suis allée directement à l'hôpital.

22 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

23 Directement à l'hôpital.

24 **Mme JEANNETTE PILOT:**

25 Oui.

1 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

2 O.K. Et à ce moment-là vous avez parlé à un
3 médecin?

4 **Mme JEANNETTE PILOT :**

5 Oui, j'ai rencontré un médecin à l'urgence vers les
6 onze (11) heures et demie du soir. Puis quand ils
7 m'ont examinée, il m'a comme... J'ai expliqué
8 qu'est-ce qui s'est passé d'après moi à Roberval
9 parce que je ne m'en souvenais pas. Le vendredi
10 soir je ne me rappelais pas de rien en retournant à
11 l'hôtel. C'est juste le lendemain quand je me suis
12 réveillée que j'ai vu des bleus entre mes deux (2)
13 cuisses. Ça fait que je ne voulais pas y aller à
14 l'hôpital directement parce que je ne savais pas
15 qu'est-ce que... c'est quoi qui s'est passé.

16 Ça fait que la fin de semaine... j'ai fait ma
17 fin de semaine à Roberval. Le dimanche, en s'en
18 retournant, j'ai comme... Une fois rendu à Sept-
19 îles, je me suis dit je vais aller à l'hôpital de
20 Sept-îles. Ça fait qu'il y avait encore les... les
21 bleus. Puis en venant ici, je suis allée direct à
22 l'hôpital puis le médecin, il a vu ça, il m'a comme
23 dit: « Il s'est passé de quoi, tu devrais faire une
24 plainte. Je vais faire ta trousse de
25 prélèvement puis... » J'avais comme un peu peur de

1 faire une plainte parce que moi, dans le temps je
2 consommait beaucoup. Ça fait que je me tenais aussi
3 avec des motards, des affaires de même, mais c'était
4 un Autochtone ça qui, qui me l'a fait. Ça fait que
5 ça a pris un peu de temps que j'accepte pour qu'il
6 fasse la trousse, le médecin, parce que j'avais des
7 peurs. Ça fait que j'ai dit: « Je n'ai pas
8 confiance en la police de la Ville de Sept-Îles puis
9 tout ça ». Parce que j'étais connue à la Ville de
10 Sept-Îles par les autorités, par la cour, la
11 justice. Ça fait que là il m'a dit, il m'a comme
12 convaincue: « Je vais vous prendre des
13 prélèvements, je vais faire... la trousse, je vais
14 la sceller, c'est moi qui va le signer puis tout
15 ça ». Ça fait que...

16 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

17 O.K. Donc vous, ce que vous nous dites c'est que,
18 par rapport à l'événement de Roberval, vous n'aviez
19 pas une très bonne mémoire de ce qui c'était passé,
20 mais vous aviez des bleus donc ça l'a attiré votre
21 attention, vous vous êtes dit: « Il s'est passé
22 quelque chose » puis vous êtes allée consulter à
23 l'hôpital.

24 **Mme JEANNETTE PILOT:**

25 Oui, mais... je m'en rappelle, là, la soirée qu'on a

1 sorti. Il y avait une soirée dans une salle,
2 c'était une (inaudible) amérindien. T'sais, on
3 dansait beaucoup puis avec ma chum d'amie j'ai
4 laissé mon verre à la table avec deux (2) gars. Ça
5 fait que c'est... à trois heures moins quart (2 h
6 45) j'étais comme tout à coup étourdie puis je me
7 demandais qu'est-ce qui s'est passé, puis le gars il
8 dit: « Bon, bien moi, je m'en retourne ». J'ai dit
9 à mes deux (2) amies, la fille puis son chum...

10 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

11 Mais Madame Pilot, je m'excuse de vous interrompre,
12 parce que je ne veux pas tant qu'on parle de... de
13 l'événement qui est à la base de votre plainte
14 criminelle parce que ce n'est pas de ça dont on va
15 parler aujourd'hui. Ça fait que je veux juste
16 m'assurer, là, que vous... que vous ne parlez pas en
17 détail de cet événement-là. Parce qu'il... On ne
18 sait pas quel genre d'enquête qu'il pourrait y avoir
19 par la suite. Moi, je vous ramène à l'hôpital. Moi
20 je veux qu'on discute de comment s'est passé le
21 processus. Donc vous êtes allée à l'hôpital, vous
22 avez parlé à un médecin qui vous a convaincue que
23 c'était une bonne idée de porter plainte?

24 **Mme JEANNETTE PILOT:**

25 Oui, c'est bien ça.

1 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

2 O.K.

3 **Mme JEANNETTE PILOT:**

4 J'ai fait le prélèvement. Il a tout fait...

5 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

6 Donc il y avait une trousse qu'on peut appeler la
7 trousse médico-légale en matière d'agression
8 sexuelle. Donc il y a un formulaire, il a pris...

9 **Mme JEANNETTE PILOT:**

10 Oui.

11 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

12 ... des prélèvements puis il a scellé tout ça?

13 **Mme JEANNETTE PILOT:**

14 Oui.

15 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

16 O.K. Donc on peut dire qu'avec... Au niveau...
17 Avec le médecin ça s'est bien passé?

18 **Mme JEANNETTE PILOT:**

19 Oui.

20 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

21 O.K. Ensuite vous avez parlé à un enquêteur.

22 **Mme JEANNETTE PILOT:**

23 Oui.

24 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

25 Pour porter plainte.

1 **Mme JEANNETTE PILOT:**

2 Oui.

3 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

4 O.K. Cet enquêteur-là, c'est un enquêteur, je
5 comprends, de la Sûreté du Québec?

6 **Mme JEANNETTE PILOT:**

7 Sûrement, la...

8 **Me CHRISTIAN LEBLANC**

9 De Sept-Îles? Ce n'était pas un policier de la
10 police autochtone?

11 **Mme JEANNETTE PILOT:**

12 Non.

13 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

14 O.K. Donc je présume que c'est un enquêteur de la
15 Sûreté du Québec et c'est... ça s'est passé ici à
16 Sept-Îles?

17 **Mme JEANNETTE PILOT:**

18 Oui.

19 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

20 O.K. Avec l'enquêteur, ça... ça s'est généralement
21 bien passé?

22 **Mme JEANNETTE PILOT:**

23 Oui, ça... Il m'a suivi parce qu'il me donnait des
24 nouvelles. Moi j'appelais souvent pour ma trousse,
25 mais il n'avait jamais... ils m'ont dit trois (3) à

1 six (6) mois ça prendrait pour la trousse.

2 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

3 Le temps d'avoir les résultats d'analyse puis tout
4 ça.

5 **Mme JEANNETTE PILOT :**

6 Oui. Puis c'est ça, puis il était toujours à
7 l'écoute, là.

8 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

9 O.K.

10 **Mme JEANNETTE PILOT :**

11 Ça fait qu'à un moment donné il est venu me
12 chercher, me téléphone, il dit: « Jeannette, j'ai eu
13 un appel, le procureur voudrait te rencontrer. »

14 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

15 O.K. Le procureur voulait vous rencontrer. Donc le
16 policier est allé vous chercher à ce moment-là?

17 **Mme JEANNETTE PILOT :**

18 Oui.

19 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

20 O.K.

21 **Mme JEANNETTE PILOT :**

22 Il est venu me chercher à onze (11), dix (10) de
23 quand puis on est allés au palais de justice, mais
24 avant de rentrer, on a jasé dans le char pendant dix
25 minutes (10 min).

1 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

2 O.K. Là, il vous a amenée au palais de justice donc
3 au bureau du procureur?

4 **Mme JEANNETTE PILOT :**

5 Oui.

6 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

7 O.K.

8 **Mme JEANNETTE PILOT :**

9 Au bureau du procureur, c'est une femme.

10 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11 Donc vous êtes... vous êtes montée dans le bureau du
12 procureur. De quoi il est question avec la
13 procureure dans le bureau? De quoi... de quoi elle
14 vous parle?

15 **Mme JEANNETTE PILOT :**

16 Ça... ça concernait les résultats de... de ma
17 trousse.

18 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19 O.K.

20 **Mme JEANNETTE PILOT :**

21 Quand elle m'a dit que la trousse était négative,
22 c'est ça?

23 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

24 Négative. O.K.

25 **Mme JEANNETTE PILOT :**

1 Négative.

2 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

3 Et vous, qu'est-ce que...

4 **Mme JEANNETTE PILOT :**

5 On...

6 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

7 Qu'est-ce que vous avez demandé à ce moment-là?

8 **Mme JEANNETTE PILOT :**

9 Bien moi, en allant là je pensais que j'allais avoir
10 une bonne nouvelle, mais...

11 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

12 Oui.

13 **Mme JEANNETTE PILOT :**

14 ... c'était une mauvaise nouvelle. Ça fait qu'il
15 parlait des débuts: « Ça va être difficile de faire
16 des processus, d'amener à la cour telle cause, ta
17 cause, parce que la trousse est négative. »

18 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19 O.K. Donc je comprends, vous... Là, il vous a dit
20 ça verbalement, là: « On a obtenu les résultats de
21 la trousse et c'est négatif. » Je comprends que
22 vous, vous avez demandé de voir le papier qui dit
23 que c'est négatif, c'est exact?

24 **Mme JEANNETTE PILOT :**

25 Oui, j'ai dit... j'ai demandé: « J'aimerais ça voir

1 le résultat de la trousse ». Il m'a dit: « Non.
2 Je ne peux pas, j'ai appelé... j'ai appelé à
3 Montréal ». J'ai dit: « J'aimerais ça les voir,
4 moi, c'est quoi... », déjà là je n'avais pas
5 confiance en la justice...

6 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

7 O.K.

8 **Mme JEANNETTE PILOT:**

9 ... ni les policiers.

10 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

11 Donc je comprends si on revient sur ce bout-là
12 qu'elle vous annonce que la trousse est négative,
13 déjà ce n'était pas une bonne nouvelle pour vous,
14 vous auriez aimé ça que ça soit autrement. Puis
15 vous dites: « Bien, j'aimerais ça voir le papier
16 qui dit que c'est négatif », puis elle vous a
17 répondu: « Bien, je ne l'ai pas, j'ai eu
18 l'information par téléphone. »

19 **Mme JEANNETTE PILOT:**

20 C'est elle qui a appelé.

21 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

22 C'est elle qui a appelé puis c'est par téléphone
23 qu'on lui a dit que c'était négatif?

24 **Mme JEANNETTE PILOT:**

25 Oui, c'est ça.

1 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

2 O.K. Puis vous, je comprends de votre témoignage
3 que, à cause de votre passé, vous avez de la
4 difficulté à faire confiance au système de justice,
5 puis vous auriez vraiment aimé ça voir le papier.

6 **Mme JEANNETTE PILOT:**

7 Voir le résultat.

8 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

9 Voir le résultat. O.K. Donc ça complète pour ce
10 récit, Monsieur le Commissaire.

11 Maintenant, le... On va aborder, Madame
12 Pilot, si vous le voulez bien, le récit qui est plus
13 récent qui nous date de deux mille seize (2016). Je
14 mets Monsieur le Commissaire en contexte: vous avez
15 purgé une peine de détention ici à Sept-Îles.

16 **Mme JEANNETTE PILOT:**

17 Oui.

18 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

19 O.K. Puis pendant cette période de détention là,
20 vous avez fait une grève de la faim.

21 **Mme JEANNETTE PILOT:**

22 Oui.

23 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

24 C'est exact? O.K. Je comprends que les gens de la
25 détention, vous me l'avez dit tout à l'heure, là,

1 les... la ou les cellules qui étaient normalement
2 réservées aux femmes, il y avait... il y avait du
3 monde dedans. Elles étaient occupées, c'est exact?

4 **Mme JEANNETTE PILOT:**

5 Oui.

6 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

7 O.K. Et vous avez été placée dans une cellule qu'on
8 pourrait appeler d'isolement.

9 **Mme JEANNETTE PILOT:**

10 Isoloir.

11 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

12 O.K. Quelle raison les gens de la détention vous
13 ont donnée pour vous mettre dans cette cellule
14 d'isolement là?

15 **Mme JEANNETTE PILOT:**

16 Parce que la cellule des femmes il y avait les
17 hommes, puis il fallait une caméra parce que je
18 faisais de la grève de la faim.

19 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

20 O.K. Donc ils vous ont dit... Ça, c'est les gens
21 de la détention qui vous ont dit ça?

22 **Mme JEANNETTE PILOT:**

23 Oui.

24 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

25 Ils vous ont dit: « On vous met dans cette pièce-

1 là, dans cette cellule-là, parce qu'il y a une
2 caméra puis on a besoin de ça parce que vous faites
3 une grève de la faim »?

4 **Mme JEANNETTE PILOT:**

5 C'est ça.

6 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

7 O.K. Puis vous en faisiez une pour vrai, une grève
8 de la faim?

9 **Mme JEANNETTE PILOT:**

10 Oui.

11 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

12 À ce moment-là. Combien de temps elle a duré votre
13 grève, Madame Pilot? De la faim.

14 **Mme JEANNETTE PILOT:**

15 Trente-six (36) à trente-sept (37) jours.

16 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

17 Trente-six (36), trente-sept (37) jours, O.K. Je
18 comprends aussi, on en a discuté, là, vous aviez une
19 glycémie aussi qui était peut-être un petit peu
20 élevée?

21 **Mme JEANNETTE PILOT:**

22 Oui.

23 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

24 Par rapport à votre suivi de santé. O.K. Sans
25 rentrer dans le détail, mais ça faisait un petit peu

1 partie de l'équation. C'est exact?

2 **Mme JEANNETTE PILOT:**

3 Oui.

4 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

5 T'sais, c'est un peu des circonstances, là... Ils
6 la prenaient-tu à tous les jours, la glycémie?

7 **Mme JEANNETTE PILOT:**

8 Oui, à tous les jours.

9 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

10 O.K. Donc ils surveillaient ça.

11 **Mme JEANNETTE PILOT:**

12 Je peux-tu rajouter quelque chose, Monsieur le
13 Commissaire?

14 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

15 Est-ce que c'est par rapport à... à cet événement-
16 là?

17 **Mme JEANNETTE PILOT:**

18 C'est par rapport à moi, c'est par rapport à... aux
19 commissions, c'est par rapport à... de tout. Je
20 peux-tu rajouter quelque chose?

21 **LE COMMISSAIRE:**

22 Bien, si ça ne vous dérange pas, Madame Pilot,
23 j'aimerais ça qu'on finisse ce récit-là...

24 **Mme JEANNETTE PILOT:**

25 Non, mais ça concerne la justice. Moi j'aimerais ça

1 parce que j'en ai... j'en ai vécu des affaires.
2 Puis là, j'ai donné vingt... vingt et un (21) tu
3 m'as dit, de citations de tout mon vécu, puis sur
4 vingt et un (21), j'ai juste deux... deux (2) à
5 compter sur les vingt et un (21). Moi, ce que je
6 veux prouver, qu'est-ce qu'on vit maintenant même au
7 21^e siècle avec les Autochtones, avec les non-
8 Autochtones, je me dis...

9 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

10 Madame Pilot...

11 **Mme JEANNETTE PILOT:**

12 (Inaudible).

13 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

14 Madame Pilot...

15 **Mme JEANNETTE PILOT:**

16 Je m'excuse.

17 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

18 Je m'excuse que vous interrompre.

19 **Mme JEANNETTE PILOT:**

20 J'ai juste un peu...

21 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

22 Non, attendez Madame...

23 **Mme JEANNETTE PILOT:**

24 Juste un peu, juste un peu, juste un peu.

25 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

1 ... Pilot. On va prendre une pause...

2 **LE COMMISSAIRE:**

3 Non, Madame Pilot.

4 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

5 ... Monsieur le Commissaire.

6 **LE COMMISSAIRE:**

7 Je vais suspendre. Moi... moi, évidemment, je n'ai
8 pas participé aux rencontres avec vous pour préparer
9 votre témoignage. Je ne le connais pas et
10 évidemment la Commission a certains mandats...

11 **Mme JEANNETTE PILOT:**

12 Je sais, je sais.

13 **LE COMMISSAIRE:**

14 ... à certains sujets.

15 **Mme JEANNETTE PILOT:**

16 Je sais.

17 **LE COMMISSAIRE:**

18 Bien, regardez, ce que je vais faire, je vais
19 suspendre, je vais vous laisser regarder avec
20 Me Leblanc ces questions-là.

21 **Mme JEANNETTE PILOT:**

22 Non, je veux juste prouver...

23 **LE COMMISSAIRE:**

24 Alors on va suspendre.

25 **Mme JEANNETTE PILOT:**

1 ... je m'en fous si on coupe tout partout, là, mais
2 regardez...

3 **LE COMMISSAIRE:**

4 Non, on...

5 **Mme JEANNETTE PILOT:**

6 Regardez la...

7 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

8 Madame Pilot, je vous ai expliqué comment...

9 **Mme JEANNETTE PILOT:**

10 Regardez...

11 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

12 ... ça fonctionnait ce matin.

13 **Mme JEANNETTE PILOT:**

14 ... les dossiers que j'ai.

15 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

16 J'ai expliqué comment ça fonctionnait, Madame

17 Pilot...

18 **Mme JEANNETTE PILOT:**

19 Non, je sais, je sais.

20 **Me CHRISTIAN LEBLANC:**

21 ... ce matin.

22 **LE COMMISSAIRE:**

23 Non...

24 **Mme JEANNETTE PILOT:**

25 Tu le savais que j'allais...

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 (Inaudible), mais Me Leblanc...

3 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

4 Alors on va prendre une pause.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 ... regardez, on va suspendre, je vous laisse
7 regarder avec Me Leblanc s'il y a des sujets que
8 vous voulez aborder, mais évidemment, moi je... En
9 principe, je m'en tiens à ce qui est prévu avec les
10 enquêteurs, avec les procureurs. Je vais vous
11 laisser regarder ça avec Me Leblanc.

12 **Mme JEANNETTE PILOT :**

13 Moi je veux juste dire...

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Alors on va suspendre.

16 **Mme JEANNETTE PILOT :**

17 ...une affaire...

18 **LA GREFFIÈRE :**

19 Oui...

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Non, on suspend.

22 **Mme JEANNETTE PILOT :**

23 ... je n'ai pas besoin de le raconter...

24 **LA GREFFIÈRE :**

25 La Commission suspend pendant cinq minutes (5 min).

1 SUSPENSION

2 -----

3 REPRISE

4 **LA GREFFIÈRE :**

5 La Commission reprend.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Oui, alors rebonjour. Alors je comprends Me Leblanc
8 que ça complètera pour cet après-midi?

9 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

10 Ça complète, Monsieur le Commissaire.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Et qu'on ajournera à neuf heures trente (09 h 30)
13 demain matin.

14 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

15 Exactement.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Pour un témoignage concernant les services
18 professionnels correctionnels de la Direction des
19 services correctionnels de la Côte-Nord.

20 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

21 C'est exact.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Alors c'est un témoignage public demain à neuf
24 heures trente (09 h 30). Et d'ailleurs, tout
25 l'avant-midi demain ce sera public et... oui,

1 d'ailleurs ce sera public toute la journée. Alors
2 sur ce, neuf heures trente (09 h 30) demain matin.

3
4

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21

Nous, soussignées, **LOUISE ANNE CEGELSKI**, sténographe officielle bilingue, **GABRIELLE CLÉMENT**, **GABRIELLE BOYER**, sténographe officielles françaises, certifions sous notre serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle, au meilleur de nos connaissances et de notre jugement, de l'enregistrement numérique effectué hors de notre contrôle et au meilleur de la qualité dudit enregistrement, le tout conformément à la Loi;

ET NOUS AVONS SIGNÉ:

;

LOUISE ANNE CEGELSKI
Sténographe officielle n° 284087-1



22
23
24

Gabrielle Clément, s.o.



Gabrielle Boyer, s.o.